

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1865 - 30 avril 2004 - prix : 1 €

Élargissement de l'Europe Pour une Europe des travailleurs !



■ Fonds de pension

**L'État brade,
le patronat
encaisse**

p. 5

■ Sanofi-Aventis

**Les profits
seront bien
soignés**

p. 7

■ Mai 1954

**Diên-Biên-Phu,
le colonialisme
français en
échec**

p. 11

29, 30 et 31 mai

p. 16

**LA FÊTE DE
LUTTE OUVRIÈRE**



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ « Recalculés » : le chantage du Medef
 ■ Intermittents : toujours vigilants
- p 5 ■ Les fonds de pension de Raffarin... préparés par la gauche
- p 6 ■ Chercheurs, un succès, mais tout n'est pas réglé
- p 7 ■ Fusion Sanofi-Aventis : une OPA hostile devenue amicale

Tribune

- p 6 ■ Face à la contre-réforme de la Sécu, il y a urgence : préparons la riposte

Union européenne

- p 8 ■ L'Europe : un passé de divisions et de guerres... et un parcours laborieux
- p 9 ■ Chypre : échec de la réunification
 ■ Élections européennes : les têtes de listes LO-LCR

Dans le monde

- p 10 ■ Italie : Rébellion chez Fiat-Melfi
 ■ États-Unis : manifestation pour les droits des femmes

Anniversaire

- p 11 ■ 1954, le colonialisme français mis en échec à Diên-Biên-Phu

Dans les entreprises

- p 12 ■ Renault : la mobilisation continue au service informatique
 ■ Peugeot-Citroën : les temps modernes
 ■ Daewoo : le bluff du reclassement
- p 13 ■ Alstom La Courneuve : fin de la grève après sept semaines
 ■ Rhodia Saint-Fons, Hôpital de la Timone Marseille
- p 14 ■ Total-Atofina : incurie criminelle... deux explosions
 ■ Grève au Centre de tri J.-J. Bosc à Bordeaux. Fermeture de l'usine d'Aucy dans l'Oise
- p 15 ■ Merck Santé Lyon : grève contre la fermeture
 ■ Impress Roye : ras le bol du profit et des licenciements
 ■ Unichips Florod Péronne : arrêter le plan du patron
 ■ Fonderie Valfond Douvaine : les capitalistes doivent payer !

La fête de Lutte Ouvrière

- p 16 ■ Le programme

• Dernière mine de charbon

La fin d'une histoire très noire

Le dernier puits français d'extraction de charbon encore en activité, à Creutzwald en Lorraine, vient de fermer. Cela a été l'occasion pour les élus, ministre, évêque, de s'extasier devant la « légende » des « gueules noires ».

Que les derniers travailleurs de cette mine et de nombreux anciens de ce secteur voient un tel événement avec nostalgie est bien compréhensible. Il a été au cœur de toute leur vie. En revanche, la compassion paternaliste des commentateurs qui ont accompagné cette fermeture est insupportable.

Car si ce secteur n'est pas le premier secteur industriel qui disparaît, il a marqué de façon particulièrement sinistre et tragique l'histoire ouvrière du pays. Lié à l'essor du capitalisme industriel, il a été loin de ce



passé glorieux que l'on nous décrit. L'extraction du charbon s'est faite au prix de la sueur, des larmes et de la vie de générations de mineurs.

Toute l'histoire de l'activité charbonnière fut celle de la surexploitation ouvrière, du travail des enfants, interdit tardivement au début du 20ème siècle, de la silicose généralisée et des hécatombes dues aux « coups de grisou », ces explosions de gaz stagnant dans les

galeries ou dans des poches de la veine de charbon. En 1906, la plus meurtrière de ces catastrophes en France fit 1 099 victimes à Courrières dans le Pas-de-Calais. Mais de tout cela, on en a moins parlé lors des cérémonies de ces derniers jours.

L'autre versant de cette histoire a été l'enrichissement de grandes familles industrielles dont des descendants figurent encore dans les conseils d'administration du capita-

lisme français.

Pour la population ouvrière de ces régions charbonnières, les séquelles de l'exploitation des mines et des mineurs qui demeurent aujourd'hui n'ont pas disparu : silicose, emplois non-renouvelés, présence des friches minières, fissuration voire effondrement des habitations à cause de l'existence d'anciennes galeries.

Si l'activité charbonnière prend fin en France, il n'en va pas de même ailleurs. Elle a même paraît-il de beaux jours devant elle à l'échelle de la planète. Et la surexploitation en ce domaine continue ailleurs, aggravée dans les pays pauvres avec son lot de catastrophes coûteuses en vies humaines comme on l'a vu dernièrement en Russie.

Michel ROCCO

• Sidaction

Où prendre l'argent ?

L'opération « Sidaction » organisée le week-end des 24 et 25 avril sur les chaînes de télévision pour récolter des fonds pour la lutte contre le Sida, a finalement rapporté près de 5 millions d'euros.

Cette fois encore, la population a montré qu'elle était prête à mettre la main à la poche pour accélérer la découverte de traitements efficaces contre un fléau qui a tué en 2003 trois millions de personnes, dont

500 000 enfants. Cette générosité ne se dément pas, campagne après campagne. Le téléthon avait, lui, rapporté 94 millions d'euros.

Il n'empêche qu'il y aurait bien d'autres moyens de récupérer les sommes nécessaires pour accélérer les recherches et les découvertes. Pour ne prendre qu'un exemple, Sarkozy, nouveau ministre des Finances du gouvernement Raffarin III, et Alliot-Marie qui

s'est succédé à elle-même au poste de ministre de la Défense, se sont récemment chamaillés sur le budget des opérations extérieures. On a pu apprendre à l'occasion que 650 millions d'euros au moins étaient dépensés chaque année pour entretenir les troupes d'occupation françaises en Afghanistan, en Côte-d'Ivoire, en Haïti, soit plusieurs fois les bénéfices réunis des téléthons, Sidactions et des autres opérations

du même type.

L'État français aurait un moyen facile de contribuer à la lutte contre les maladies. En rapatriant ces troupes et en affectant, à la lutte contre le Sida, les maladies géniques et les autres, les sommes ainsi économisées, il ferait même coup double. Il pourrait ainsi aider la recherche médicale et débarrasser les peuples d'une occupation qu'ils n'apprécient pas.

D. M

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÉMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :

Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 26 avril 2004

L'Europe s'élargit, mais à l'avantage surtout du grand patronat



L'élargissement de l'Union européenne de 15 à 25 pays doit entrer en application le 1^{er} mai. Que diminue le morcellement de l'Europe, on pourrait s'en réjouir. Ce qu'on appelle l'Europe n'est même pas un véritable continent mais l'extrémité ouest d'un même continent qui comprend l'Europe et l'Asie. Pourtant, sur ce territoire à peine plus grand en surface que celui des seuls États-Unis, coexistent aujourd'hui 40 États, plus les mini-États d'opérette,

Monaco, le Vatican, San Marin, Andorre et le Lichtenstein.

Mais c'est la partie la plus anciennement industrialisée de la planète et une région où se sont accumulées les richesses tirées du travail de ses propres classes laborieuses mais aussi du pillage de la planète entière. C'est encore un continent dominé par la rivalité entre grandes puissances impérialistes, principalement la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, rivalité qui a conduit à deux guerres mondiales au siècle dernier. Aucune de ces grandes puissances n'ayant pu imposer sa loi aux autres et unifier le continent sous sa domination, leurs classes possédantes ont fini par s'entendre pour créer un marché plus élargi que leurs marchés nationaux étriqués. Leurs grands patrons respectifs en avaient besoin pour faire face, dans la compétition internationale, à leurs rivaux américains ou japonais.

Cette unification a pris un demi-siècle pour passer, par élargissements successifs, de 6 pays à 15, pour arriver à 25. Mais, même à 25, elle n'inclut pas une grande partie de l'Europe, notamment des grands pays issus de la dislocation de l'Union soviétique comme la Russie ou l'Ukraine.

Les travailleurs pourraient se réjouir que s'affaiblissent les frontières qui séparent et opposent les peuples. Alors que les échanges sont mondiaux et qu'un nombre croissant de problèmes de l'humanité, à commencer par la préservation des mers ou de l'atmosphère, se posent à l'échelle planétaire, l'Europe ne devrait constituer qu'un seul pays depuis bien longtemps. On devrait pouvoir circuler librement, sans montrer ses papiers, s'installer pour vivre et travailler là où on veut, en bénéficiant de salaires

et de protections sociales comparables.

L'unification européenne, faite par et pour les capitalistes, n'assure cependant que ce qui les intéresse : la liberté de placer leurs capitaux où et quand ils veulent, la liberté de vendre et d'acheter des marchandises, des entreprises et des hommes. Elle n'assure en revanche même pas un salaire minimum correct à l'échelle de l'Europe, pas plus qu'elle n'assure une harmonisation de la législation sociale par le haut. Elle n'assure pas les libertés élémentaires. Dans certains pays de l'Union par exemple, le divorce est interdit, dans d'autres il est interdit aux femmes d'accéder à l'IVG. Les trusts d'Europe occidentale n'ont même pas eu besoin de l'intégration de pays de l'Est dans l'Union européenne pour y investir librement en mettant la main sur des secteurs entiers de leur économie. La simple liberté de circulation n'est, en revanche, pas complètement accordée à leurs citoyens.

Les travailleurs n'ont rien à attendre de l'Union européenne, ni de son élargissement. Mais, contrairement à ce que prétendent les nationalistes de tous bords, ils n'en ont rien à redouter non plus. Les coups qui sont portés aux travailleurs ne le sont pas par l'Europe mais par leurs propres grands patrons et par leurs propres États qui les représentent. Ce n'est pas l'élargissement de l'Europe qui est responsable des délocalisations et des licenciements collectifs, mais les patrons qui y procèdent. Ce n'est pas l'Europe unie qui est à combattre, mais le grand patronat.

Le mieux que l'on puisse souhaiter de l'Union européenne, c'est qu'elle facilite même un tant soit peu les liens entre les classes ouvrières des différents pays et que, de ces liens, surgisse la conscience que, par-delà les frontières, les travailleurs constituent une seule et même classe ouvrière.

Et le 1^{er} mai, début d'une Europe élargie, pourrait alors retrouver son sens véritable, celui de la Journée internationale des travailleurs.

Arlette LAGUILLER

(voir nos articles sur l'élargissement de l'Europe en pages 8 et 9)

Manifestons le Premier Mai !

Au moment où les attaques se multiplient contre les travailleurs (licenciements massifs, augmentation du chômage et de la précarité, retraites réduites, Sécurité sociale menacée...), le monde du travail doit faire entendre sa protestation.

Lutte Ouvrière appelle ses amis, ses sympathisants à participer à toutes les manifestations prévues pour cette journée internationale de lutte des travailleurs.

À Paris, la manifestation partira place de la République, samedi 1^{er} mai, à 15 heures



Fête de Lutte Ouvrière

. MARSEILLE

dimanche 9 mai,
à partir de 11 h 30

Parc de Valabre
(Gardanne)

Une navette par bus gratuit sera assurée au départ de la gare des autobus Saint-Charles, chaque heure de 11 h 30 à 15 h, avec passage à la gare SNCF de Gardanne, 20 minutes plus tard.

Le retour sera également assuré par navette de bus gratuit.

• Après le jugement en faveur des chômeurs

Le chantage du Medef indécent et insupportable

Depuis le jugement de Marseille en faveur du droit des chômeurs, les porte-parole du patronat, à travers le Medef et la CFTD, le principal appui de ce dernier, pleurent sur les conséquences « insupportables » qu'il risquerait d'entraîner.

Si on accordait foi à leurs déclarations, ce serait rien moins que la faillite du système de l'indemnisation chômage qui serait en jeu. C'est pourquoi ils ont provoqué en urgence une réunion du bureau de l'Unedic, qui chapeaute les différentes caisses Assedic, qui elles-mêmes distribuent les allocations aux chômeurs.

Le patronat et ses supporters ont un culot sans nom. Car c'est bien parce qu'ils avaient dépassé les limites qu'un tribunal les a sanctionnés et a donné raison aux chômeurs. Et voilà qu'ils osent faire publiquement du chantage vis-à-vis de tous les salariés au chômage ou menacés par celui-ci ! Car c'est bien ce qu'ils font, en annonçant une éventuelle diminution des droits à l'indemnisation chômage si les droits reconnus par la justice aux plaignants de

Marseille étaient de nouveau accordés aux centaines de milliers d'autres qui en ont été privés.

D'ores et déjà plus de 300 000 chômeurs ont été privés d'une partie de leur indemnisation garantie à leur entrée dans le système, et plus de 600 000 devraient l'être à terme. La moindre des choses serait de rendre à tous ce qu'on leur a pris ou qu'on se prépare



à leur prendre. Quant à oser vouloir revenir sur le peu qui est aujourd'hui accordé aux travailleurs licenciés, il ne peut en être question.

Rappelons quand même que le système actuel a permis au patronat, grâce aux baisses des cotisations chômage qui lui ont été octroyées, d'économiser des sommes considérables. Si le taux des cotisations patronales à l'Unedic était

resté ce qu'il était avant 2002, les caisses chômage ne seraient pas dans l'état où elles se trouvent. Et puis surtout, rappelons que si, depuis plus de deux ans, des centaines de milliers de travailleurs ont été jetés à la rue, et n'ont eu que les Assedic pour survivre, c'est que les patrons, en premier lieu le grand patronat, ont multiplié les plans de licenciements en fermant de multiples

entreprises, simplement pour accroître encore plus leurs bénéfices de façon scandaleuse.

Au moment où la justice elle-même vient de le rappeler à l'ordre, la surenchère du patronat est scandaleuse. C'est donc bien à celui-ci de payer pour financer l'indemnisation des chômeurs qu'il crée et multiplie.

Paul SOREL

• Santé

Le remède ? C'est l'embauche !

S'il y a un domaine que le nouveau ministre de la Santé, Douste-Blazy, veut soigner, c'est son image. Et c'est sans doute le seul.

Ainsi, on l'a vu à la télévision prendre une « garde » de nuit aux Urgences de l'hôpital Saint-Antoine à Paris dans la nuit du 23 au 24 avril. Le choix de ce service dans cet hôpital n'est pas fortuit. C'est même, pourrait-on dire, un symbole fort. En effet, un des médecins urgentistes qui y travaillent, Patrick Pelloux, s'est fait connaître au moment de la canicule de l'été dernier pour avoir alors dénoncé l'état catastrophique d'engorgement des Urgences et exhorté les pouvoirs publics à réagir. Autre geste symbolique : c'est précisément aux côtés de Pelloux que Douste-Blazy a été photographié et filmé en train de faire un bandage pour un plâtre. On aura compris que le nouveau ministre veut effacer des mémoires l'attitude du gouvernement en août 2003.

Quant aux mesures concrètes et réelles pour améliorer la situation des hôpitaux, on les attend encore. Certes, Douste-Blazy a annoncé dimanche 25 avril sur Europe 1 qu'il comptait doter les services d'urgence des hôpitaux

de 500 millions d'euros de crédits pour améliorer leurs capacités d'accueil. Mais quand l'État déboursa-t-il cet argent ? Et par combien d'embauches cela se traduira-t-il ? On ne le sait pas. Quant aux autres services hospitaliers qui, comme les Urgences, fonctionnent de plus en plus difficilement avec un personnel en constante diminution, ils ne sont même pas évoqués au registre des promesses.

Alors, pour le moment, dans les hôpitaux, le personnel doit continuer à se débrouiller en jonglant avec des effectifs en nombre insuffisant. Et tout le monde redoute la prochaine catastrophe qui pourrait se reproduire d'ici deux ou trois mois.

Il y a eu 15 000 morts l'été dernier et le gouvernement est seulement capable de faire du cinéma médiatique ! Pour que cessent les économies dans la santé, qui sont criminelles, les soignants et la population n'ont qu'un moyen : exiger ensemble l'argent nécessaire à l'embauche immédiate de personnel suffisant dans les hôpitaux !

D. M.



Assez riche pour cotiser... trop pauvre pour être malade

Ayant reçu un courrier de la Caisse primaire d'assurance maladie dont je dépends et qui m'informait que je ne pouvais pas bénéficier d'indemnités journalières pour mon arrêt maladie, je voudrais transmettre un « coup de gueule ».

Ma situation est la suivante : suite à une longue maladie, la Sécu m'a mise en invalidité partielle en 2002. J'ai trouvé un travail à temps partiel pour compléter mes ressources (50 heures par mois, c'est peu, mais c'est toujours ça). Hospitalisée le 24 février dernier, le médecin me donne un arrêt de travail jusqu'au 19 mars inclus. Or la CPAM me refuse les indemnités journalières sous prétexte que je ne travaille pas assez. Il faudrait que je travaille 17 heures de plus par mois pour me permettre d'être malade : « Ce n'est pas

beaucoup, demandez à votre patron », m'a dit le médecin-conseil, en même temps qu'il refusait de considérer ma demande ; « autrefois, nous pouvions faire des exceptions, plus maintenant ». À ce jour, je me vois devoir rembourser à mon patron, qui m'a payée en attente du versement des indemnités journalières. J'ai cependant la chance qu'il va étaler les remboursements dans le temps.

Je suppose que ces nouvelles dispositions ont été adoptées pour « combler le trou de la Sécu », mais il n'est pas difficile de savoir qui trinque à chaque fois. Et je souhaite aussi attirer l'attention des travailleurs sur la situation du temps partiel – que l'on n'a pas forcément choisi.

Une lectrice d'Auvergne

D. M.

• Intermittents

Toujours vigilants

Le nouveau ministre de la Culture et de la Communication, Donnedieu de Vabres, aura échappé aux sifflets lors de son passage éclair dans la soirée du 24 avril au 28^e Printemps de Bourges.

Il a en effet, contrairement à son prédécesseur, Aillagon, déclaré sa volonté de trouver des solutions au régime d'indemnisation des intermittents du spectacle et annoncé qu'il lui fallait, pour cela, « une dizaine de jours pour mettre sur la table un certain nombre de propositions ».

Les intermittents ont décidé de lui laisser le délai qu'il réclame mais, comme l'a dit un de leurs représentants, « nous ne pourrions pas attendre indéfiniment ». Les intermittents ne veulent pas renoncer à leurs

revendications, exigeant notamment de revenir au statut antérieur qui leur permettait de percevoir les indemnités de chômage quand ils avaient effectué 507 heures de travail sur douze mois (au lieu de dix mois et demi pour les artistes prévus dans le nouveau protocole) ; ils revendiquent également la même durée d'indemnisation qu'auparavant (douze mois au lieu de huit) et la suppression du nouveau mode de calcul des heures travaillées, qui pénalise les femmes enceintes et les malades.

Le ministre voudrait éviter que, comme l'an passé, les festivals soient perturbés, le festival de Cannes, qui s'ouvre dans une quinzaine de jours, n'étant que le premier d'une longue série... Mais s'il avait eu l'intention de

retirer purement et simplement le protocole contesté, il l'aurait déjà annoncé et il se garde bien de dire aujourd'hui ce sur quoi il est prêt à reculer.

Alors s'il cherche à gagner du temps, les intermittents ne sont sans doute pas disposés à lui en laisser beaucoup et ce n'est en effet pas le moment de relâcher la pression. Le fait que le ministre se soit vu obligé de revoir sa copie est un encouragement. Les intermittents du spectacle ont eu raison de ne pas se laisser faire, raison de ne pas avoir faibli dans leur mobilisation qui dure depuis plus d'un an. Et ils auront raison de continuer pour faire, de ce premier recul du ministre, un succès pour leur lutte !

D. M.

Le baptême des fonds de pension par Raffarin

Le coup d'envoi à la retraite par capitalisation vient d'être donné. Les décrets d'application instituant le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP) sont publiés. Le gouvernement espère convaincre et surtout contraindre, par la baisse programmée du niveau des pensions, une partie des salariés – ceux qui en auraient les moyens – de jouer leur future retraite en Bourse.

Voilà qui satisfera les banquiers et les assureurs qui trépanaient depuis des mois et avaient même commercialisé le PERP avant son existence officielle.

Les mensonges du gouvernement

En présentant leur projet de loi sur les retraites l'été dernier, Fillon et Raffarin juraient leurs grands dieux qu'il ne s'agissait pas d'instaurer les fonds de pension et de mettre en place une retraite par capitalisation. « *Nous n'entendons pas ouvrir l'espace aux fonds de pension* », assurait François Fillon, encore ministre des Affaires sociales à l'époque. Six mois après, c'est chose faite.

Ce que le gouvernement propose aux salariés du secteur privé, c'est de confier à leur banquier ou à un assureur une épargne mensuelle. Ces versements seront déductibles des impôts sur le revenu, dans la limite de 10 % des revenus et de 23 700 euros par an, ce qui constitue un beau cadeau fiscal aux plus riches et qui écarte d'emblée de cet avantage tous

ceux qui ne sont pas imposables sur le revenu, soit la moitié des salariés qui, faute de revenus suffisants, ne sont pas assujettis à cet impôt.

La somme ainsi versée sera indisponible jusqu'à la retraite et donc à la disponibilité exclusive de l'établissement financier. Ensuite, s'il n'a pas disparu dans une faillite boursière ou déposé le bilan, le fonds de pension versera une rente viagère jusqu'à la mort du souscripteur. Rien, dans le décret, ne prévoit une hausse de cette rente, ne serait-ce qu'en fonction de la hausse des prix. Ainsi, avant la Deuxième Guerre mondiale, alors qu'existait la retraite par capitalisation, des milliers de souscripteurs avaient été plumés, leurs bons du Trésor et autres rentes ayant fondu avec l'inflation et la dévaluation de la monnaie.

Plus récemment, les scandales comme celui d'Enron aux États-Unis ont illustré le risque qu'il y avait pour les salariés à mettre leur retraite à la disposition de sociétés qui spéculaient en Bourse, en l'occurrence leur propre patron. Avec la faillite d'Enron, des dizaines de milliers de salariés ont perdu, non seulement leur emploi, mais aussi leur retraite, investie en actions de l'entreprise.

C'est d'ailleurs à cause du scandale provoqué par la faillite de ces fonds de pension que le gouvernement a dû patienter. En février 2003, Cornut Gentile, un député UMP, expliquait : « *Il est inopportun de parler de fonds de pension quand la Bourse s'effondre.* »

Aujourd'hui, le gouverne-



ment répond à l'impatience des grands groupes. Ils sont en effet les seuls gagnants à coup sûr : le fromage que représente pour eux le PERP est évalué à 180 à 200 milliards d'euros, d'ici une quinzaine d'années, pour une collecte annuelle de souscriptions de 7 milliards d'euros. On comprend l'empressement des banquiers et spéculateurs en tout genre. Cela leur permettra de financer les différentes manœuvres boursières : OPA, rachats, fusions, versements de dividendes et stock-options à leurs actionnaires et dirigeants, sur un champ encore plus large.

L'aveu du hold-up sur les retraites

À vrai dire, le principal argument des établissements financiers dans cette opération est la baisse du niveau des pensions de la retraite par répartition, conséquence directe des lois Balladur et Fillon, qui rendent nécessaire, pour maintenir un tant soit peu le montant de sa retraite, de prévoir un « complément ». C'est donc bien

l'amputation des retraites par Balladur et Fillon qui a ouvert un « espace aux fonds de pension », en dépit des dénégations de Fillon.

En effet, le « taux de remplacement », c'est-à-dire le rapport entre le montant de la retraite et le dernier salaire perçu, était de 70 à 80 % avant ces réformes. Dans vingt ans, ce taux sera inférieur de 20 %, de 50 à 60 % et même moins de 50 % pour certains cadres. Et encore, pour quelqu'un qui aura droit à une retraite à taux plein ! Mais pour tous ceux qui n'auront pas pu cotiser durant certaines périodes de leur vie, des mères de famille, des chômeurs non indemnisés ou des allocataires du RMI par exemple, la retraite sera misérable.

Maintenant, les politiciens, les journalistes et autres spécialistes qui défendaient la prétendue « réforme des retraites » comme inévitable et juste, admettent le hold-up que cette réforme entraîne sur les retraites des salariés du secteur privé ou du secteur public.

Menacés d'une baisse importante de leur niveau de vie, les salariés, du moins ceux qui en ont les moyens, sont « incités », si l'on ose dire, à épargner, et donc à se restreindre aujourd'hui. Non seulement ce choix représente l'équivalent d'une hausse des cotisations retraite, que le gouvernement prétendait vouloir éviter en allongeant la durée de cotisation, mais de plus il n'y a aucune garantie de bénéficier d'une retraite digne de ce nom après une vie de labeur !

Les fonds de pension ressemblent aux « saignées » des médecins d'antan : loin de soigner le malade, elles risquent de le terrasser.

C.B.

Christian BERNAC

Sarkozy pas économe pour sa pub !

Avec un sens publicitaire indéniable, le nouveau ministre des Finances vient d'envoyer une lettre à ses collègues du gouvernement pour leur demander impérativement de ne pas dépasser les crédits que le budget de cette année leur accorde. Il n'y aura pas de rallonge budgétaire, signale-t-il, pour faire face à des dépenses non prévues, ils devront donc mettre en réserve une partie de leur budget. Sarkozy annonce vouloir geler de cette façon 7 milliards d'euros.

Ce projet a immédiatement entraîné un petit charivari entre les ministres concernés, sur le thème : « Pour les autres pourquoi pas, mais pas pour mon ministère ». Cette polémique a en particulier donné lieu à une belle empoignade entre Alliot-Marie, ministre de la Défense, MAM pour les intimes, et l'ambitieux Sarko, qui aurait voulu, imaginez donc, imposer à « son » budget de la Défense un milliard d'économies ! Si cela se faisait, la population n'aurait pas à s'en plaindre. Mais l'issue de cette algarade au sein de ce gouvernement de droite n'est pas connue. Pour l'instant, seuls le ministère des Affaires étrangères et, actualité oblige, ceux chargés des intermittents et des chercheurs seraient épargnés !

Mais que tout cela se traduise au final par de nouvelles restrictions à l'encontre des services publics, puisque tous les autres ministères sont dans la ligne de mire de Sarkozy, des Affaires sociales à l'Éducation nationale, c'est fort probable. Les injonctions de Sarkozy à ses collègues, si elles se concrétisaient, ne feraient qu'ajouter aux mesures d'austérité prises par les gouvernements Raffarin I, II et maintenant III.

En tout cas, Sarkozy en a profité pour faire un nouveau show publicitaire. Pendant des jours, il aura réussi à faire que des commentateurs parlent et reparlent de lui.

Michel ROCCO

Une mesure appliquée par la droite mais préparée par la gauche

On n'a pas beaucoup entendu de protestations des dirigeants socialistes à l'occasion de la mise en œuvre des fonds de pension. Car dans ce domaine comme dans bien d'autres, la gauche a préparé le terrain à ce gouvernement.

En 1991, Michel Rocard, alors Premier ministre socialiste, faisait publier le *Livre blanc sur les retraites*, véritable dossier préparatoire à toutes les mesures à venir contre les retraites. Il préconisait déjà l'introduction d'une « dose de capitalisation » dans le système de répartition fondé

après guerre.

De 1997 à 2002, Jospin, tout en évitant soigneusement de prononcer le terme « fonds de pension », se déclarait pour « une épargne salariale à long terme » et Laurent Fabius, quand il était ministre des Finances, institua le Plan Partenariat d'Épargne Salariale Volontaire (PPESV) dont le gouvernement Raffarin s'est inspiré.

Strauss-Kahn, dans son livre *La flamme et la cendre*, paru en 2002, ne se cachait pas d'être pour des fonds de pension « à la française », permet-

tant aux groupes français d'augmenter leur capitalisation boursière. Il regrettait que « *le choix de la retraite par répartition, fait il y a plus de cinquante ans, n'a pas autorisé la constitution de grands fonds d'épargne similaires à ceux qui existent dans la quasi-totalité des pays développés.* » Et d'ajouter : « *La conséquence en est connue : 40 % de la capitalisation boursière est détenue par des fonds d'épargne étrangers, principalement anglo-saxons.* »

Eh bien Raffarin a exaucé les vœux de DSK.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Face à la contre-réforme de la Sécu, il y a urgence : préparons la riposte !

Le gouvernement compte clairement sur la proximité des grandes vacances pour faire passer son projet. La méthode est la même que pour les retraites. On incite d'abord tout le monde à se lamenter sur l'état dramatique de la situation financière, puis on passe à la phase « du dialogue » où le gouvernement demande à tous « les partenaires sociaux » de se pencher au chevet du malade et de prescrire des saignées, pour finir par faire voter la réforme par le parlement en juillet, à une époque où on espère que les salariés en partie en congé ne pourront pas bouger. Il faut dire que les différentes confédérations syndicales jouent le jeu, en pensant bien moins à mobiliser les salariés contre les attaques actuelles qu'aux nouveaux postes de gestionnaires que pourrait leur occasionner la nouvelle organisation de la Sécu.

En s'attaquant à la Sécurité Sociale, le gouvernement veut faire coup double. D'abord, il répond à la vieille revendication patronale de « baisse du coût du travail » (car les cotisations constituent du « salaire différé », y compris la partie qu'on appelle trompeusement les « cotisations patronales »). Ensuite l'objectif est de livrer entièrement la santé au marché, et de cesser de la considérer comme un service public. Comme avec les fonds de pension pour les retraites, leur objectif est de contraindre les salariés à cotiser pour des assurances privées.

Pour justifier ces attaques, le gouvernement ressort l'épouvantail du « trou » de l'assurance maladie, qualifié cette fois-ci d'« abyssal ».

« Abyssal » ? Mais le déficit officiel pour l'année 2003 - 8,9 milliards - d'euros ne représente que 2,3 % de son budget. Comparons plutôt au déficit du budget de l'État : 55 milliards d'euros en 2004, soit 20 % du budget. Et même si Douste-Blazy ne bluffait pas en « prévoyant » pour 2004 un déficit proche de 14 milliards, il s'agirait donc encore d'un déficit très modeste en comparaison de celui du budget de l'État, à propos duquel le même Douste-Blazy, curieusement, ne dit pas que le système « est devenu fou ».

Les comptes de la Sécurité Sociale seraient largement excédentaires si le patronat, et les gouvernements successifs à son service, ne s'appliquaient pas à les plomber par tous les bouts :

- Les patrons paient de moins en moins leurs cotisations sociales. Le montant des exonérations a été multiplié par six entre 1993 et 2003, passant d'environ 3 milliards d'euros par an à près de 20 milliards pour le régime général. De quoi combler largement le trou actuel.
- L'État ne reverse pas les sommes dues à la Sécurité Sociale (au titre des compensations prévues pour les exonérations et surtout des taxes sur les alcools et le tabac. Ce sont ainsi 6,5 milliards d'euros que l'État n'a pas reversés en 2003, à comparer aux 8,9 milliards d'euros de déficit de la Sécu).
- La Sécurité Sociale est la vache à lait des intérêts privés (10 milliards de profits pour l'industrie pharmaceutique, 2,5 milliards pour le matériel chirurgical et orthopédique, 6,8 milliards pour le commerce de détail des produits pharmaceutiques et médicaux, 73,6 milliards pour l'ensemble de la santé libé-

rale...). Par exemple, le seul médicament Mopral, contre l'ulcère, coûte à la Sécu (et rapporte au trust AstraZeneca) la modique somme de 316,8 millions d'euros ! Les trusts décident des prix, à la Sécu de rembourser comme elle peut !

Le gouvernement a eu soin d'impliquer les organisations syndicales dans le *Haut-Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie*, constitué en octobre 2002 par Raffarin, qui a remis son rapport le 23 janvier 2004, lequel a estimé que « tout ce qui est utile ne doit pas pour autant être pris en charge par l'assurance-maladie » et a proposé d'établir une liste limitée de soins remboursables, le « panier de soins ». Car la méthode du gouvernement consiste à faire signer aux syndicats de prétendus constats de déficit pour obtenir un consensus de fait pour des sacrifices sur la santé et des ponctions sur les salariés. Face à ces attaques, il est indispensable de refuser la confusion entretenue par tous ceux, à gauche comme à droite, directions syndicales comprises, parlent de « dialogue » et de « réforme nécessaire », autant de faux débats qui, sous des airs faussement « objectifs », accréditent l'idée que les dépenses de santé ne pourraient plus être assumées par la Sécurité Sociale.

Pour faire reculer le gouvernement sur les mauvais coups qu'il veut faire passer, il s'agit dès maintenant de s'unir sur des revendications communes qu'il s'agit de défendre tous ensemble et le plus nombreux dans la rue et, s'il le faut, par la grève.

Pour financer les caisses de la Sécurité Sociale, les salariés devraient entre autres exiger :

- le remboursement des 113 milliards d'exonérations de cotisations sociales patronales ;
- l'annulation des 38 milliards de la dette sociale, ce système mis en place en 1996 par Juppé, ponctionnant le budget de la sécu de 1,4 milliards par an pour le seul service de la dette, au profit de l'État et des marchés financiers ;
- l'encadrement imposé des prix des trusts pharmaceutiques et de l'industrie médicale, sous contrôle des salariés ;
- l'augmentation générale des salaires et l'interdiction des licenciements collectifs et des suppressions de postes dans les services publics.

Autant de revendications qui impliqueraient un contrôle des travailleurs sur les comptes et les choix des trusts pharmaceutiques et de la santé, comme sur le budget de la Sécu, bien loin de la prétendue « gouvernance » à laquelle aspirent les bureaucratie syndicales, qui se résume à la gestion syndicale de la misère et des restrictions sociales sous l'étroite surveillance du Medef et de son gouvernement.

Le 1^{er} mai peut être une première étape de la mobilisation pour la Sécurité Sociale comme pour toutes nos revendications : 37,5 annuités pour tous, indemnisation totale des chômeurs, la santé pour tous, interdiction des licenciements et défense des services publics !

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires n° 32 (mars 2004), bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Après Jospin, Raffarin, de mal en pis

Articles : Le PCF en ordre dispersé ? A côté de la gauche caviar, la gauche Buffet - Ce voile qui cache les vrais problèmes - Services publics-réalité : à la SNCF, sous les palmiers, c'est pas la plage - Les chômeurs contre les coupures de courant - Irak : bourbier militaire, imbroglio politique - Le capitalisme américain entre deux crises ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Chercheurs

Un succès de la lutte... mais tout n'est pas réglé !

Le champagne a coulé à flots, début avril, dans les laboratoires de recherche comme sur la place de la Sorbonne, où la manifestation prévue pour faire une nouvelle fois pression sur le gouvernement s'est transformée en pique-nique victorieux à l'annonce de l'acceptation, par les nouveaux ministres Fillon et D'Aubert, de toutes les revendications du collectif Sauvons La Recherche : 550 postes statutaires de chercheurs et techniciens dans les instituts de recherche, 1 000 postes dans les universités, reversement aux instituts des sommes détournées par le gouvernement à l'automne 2002.

Les personnels de la recherche publique savouraient pleinement la fin d'une lutte de plusieurs mois, pendant laquelle leur mobilisation avait été bien souvent totale, de très nombreux laboratoires ayant quasiment interrompu leur activité pendant toute cette période rythmée par les assemblées générales, les manifestations et les opérations de popularisation du mouvement.

La vigilance reste toutefois à l'ordre du jour. Fillon déjà ministre de la Recherche en 1994 sous Balladur et D'Aubert secrétaire d'État en 1996 sous Juppé ne sont en effet pas des inconnus, et leurs actions passées n'inspirent pas vraiment une grande confiance. D'Aubert s'était particulièrement illustré, au début 1996, en provoquant par des ponctions financières intempestives le blocage de tout le fonctionnement du CNRS pendant des mois. À l'époque, des pétitions avaient déjà mobilisé plus des trois quarts des directeurs de laboratoire au CNRS et à l'Inserm...

Un coup de Jarnac immédiat est cependant improbable. L'enjeu de la lutte des chercheurs était bien plus symbolique (faire respecter l'emploi public) que financier (les 550 postes des instituts représentent moins de 25 millions d'euros par an) et le gouvernement Raffarin, même s'il devait lui prendre l'envie de re-grappiller quelques sous, a de toute façon perdu sur le premier terrain. Les déclarations gouvernementales, qu'elles viennent des ministres de tutelle ou du nouveau maître de Bercy, qui a « sanctuarisé » la recherche, continuent donc d'affecter un profil bas. Fillon en profite même pour pousser sa carrière politique personnelle en se déclarant, comme il vient de le faire à l'Institut Curie, le garant de l'effort du pays pour la recherche publique. Pour un peu, il signerait la pétition de Sauvons La Recherche. Que ne l'a-t-il fait il y a trois mois, quand il était... ministre de Raffarin !

Mais les problèmes sont loin d'être réglés : la victoire a porté, d'abord, sur la simple récupération de postes et de fonds confisqués, et il n'existe pas, pour l'avenir, d'autres engagements que verbaux. La « loi d'orientation », annoncée pour l'automne, pourrait dégager pendant quelques années le budget de la recherche de la discussion annuelle, et donc le protéger (un peu). Encore faut-il que cette « protection » s'exerce bien sur ce qui était le premier enjeu de la lutte des labos : l'emploi public. Or, depuis des semaines, la préparation des « états généraux de la recherche » porte bien plus sur des aménagements de statuts et des questions de structure que sur les moyens humains et matériels. On pouvait le craindre en



En 1996 déjà, les chercheurs protestaient contre le manque de crédits - ce dessin en témoigne.

découvrant la liste des membres du comité d'initiative et de proposition, mis en place par l'Académie des sciences, presque totalement peuplé de ce que l'on a coutume d'appeler des « patrons » de recherche. La majorité des chercheurs (de base), les ingénieurs et techniciens, les étudiants, les expatriés, tous ces personnels dont le mouvement avait permis de révéler l'importance en même temps que les difficultés, n'ont pas la place qu'ils devraient occuper dans les discussions sur l'avenir de la recherche, et cela se voit dans les thèmes privilégiés.

Qu'il existe un statut propre pour les chercheurs, ou que les universitaires actuels soient fondus avec les chercheurs dans un « corps unique » est peut-être intéressant, encore que l'essentiel, derrière cette question, tient dans l'amélioration des conditions de travail des universitaires, et des moyens donnés aux Universités, qui ne donnent pas envie à grand monde de rejoindre ce secteur aujourd'hui en quasi-faillite. Mais cela n'est pas au cœur des interrogations des personnels de la recherche. Pour eux, l'objectif des états généraux en cours doit, avant tout, se résumer à la satisfaction, dans le futur, des revendications simples de leur mouvement : des postes en nombre suffisant pour faire tourner correctement les labos et un investissement à la hauteur des besoins de la recherche scientifique !

Marc PÉCHANSKI

• Fusion Sanofi-Aventis

Ou comment une OPA hostile devient amicale !

L'OPA lancée par Sanofi-Synthélabo contre Aventis en janvier dernier, et alors dite « hostile » car sans l'accord des dirigeants d'Aventis, s'est terminée dimanche 25 avril par l'accolade entre les dirigeants des deux sociétés.

Pourquoi une OPA « hostile » ?

Cela faisait des années que des rumeurs circulaient sur une fusion entre Sanofi et Aventis et même entre Sanofi et Rhône-Poulenc, avant le rapprochement de Rhône-Poulenc avec Hoechst, qui donna naissance à Aventis en 1999.

Cette concentration est permanente dans l'industrie pharmaceutique mondiale. Tel groupe, après avoir absorbé une autre société, devient lui-même, quelques mois plus tard, la proie d'une OPA de la part d'un concurrent plus puissant, voire même d'un groupe dont le chiffre d'affaires est plus faible mais dont la trésorerie est plus fournie. C'est ce qui s'est passé entre Aventis et Sanofi. C'est le « petit » qui a absorbé le « gros ». Sanofi était capable de mettre sur la table 23 milliards d'euros pour mener son OPA, plus 25 milliards apportés par les banques. Le taux de profit de Sanofi, plus élevé que celui d'Aventis, lui a permis de se constituer une « tirelire » de 23 milliards d'euros, soit environ deux fois le déficit annuel de l'assurance-maladie.

Seulement les dirigeants d'Aventis ne voyaient pas cette OPA d'un bon œil pour deux raisons. Tout d'abord, ils considéraient que leur entreprise n'était pas assez « valorisée », comme disent ces messieurs dans leur jargon, c'est-à-dire, pour parler plus crûment, que le cours de rachat des actions Aventis fixé par Sanofi n'était pas assez élevé. Une surenchère de 14 % par rapport au cours de l'action Aventis ne leur suffisait pas. D'autre part, les hauts dirigeants d'Aventis craignaient de perdre leurs postes au moment de la fusion des deux états-majors. Toute la stratégie d'Aventis, durant les trois mois qu'a duré ce feuilleton, a tourné autour de ces deux points. Se vendre oui, mais au plus offrant !

Les tartuffes !

Bien entendu, officiellement, des deux côtés on a mis en avant l'intérêt de la recherche médicale française (Sanofi), la sauvegarde de l'emploi (Aventis) et même carrément l'intérêt national (Raffarin).

Landau, le PDG d'Aventis, affirmait que l'offre de Sanofi n'était conforme ni à l'intérêt des salariés ni à celui des actionnaires. Tous les salariés d'Aventis ont même reçu à leur domicile une plaquette sur papier glacé pour les convaincre de ne pas vendre leurs actions à Sanofi et, surtout, pour les solidariser avec les choix des dirigeants.

Du côté de Sanofi, on se souvient de cette campagne de publicité très agressive cherchant à démontrer que ce groupe n'était animé que par l'intérêt des populations souffrantes.

Cela dit, deux précautions valant mieux qu'une, les dirigeants d'Aventis, en même temps qu'ils engageaient des pourparlers avec Novartis (un géant suisse de l'industrie pharmaceutique) pour, disaient-ils, se protéger de l'OPA inamicale de Sanofi (ce qui leur permettait en même temps de faire monter les enchères), prenaient des dispositions pour assurer leurs arrières.

Ainsi, en l'espace de trois mois, ils décidaient successivement pour eux-mêmes, en conseil d'administration, deux mesures de taille. D'abord, ils se votaient l'amélioration d'une retraite « maison » confortable, assurant aux cadres de haut

niveau une retraite minimum pouvant aller jusqu'à 40 % de leur ancien revenu global annuel ; les syndicats parlaient alors de retraite en or pour les dirigeants. Puis, il y a un mois à peine, l'échéance de la fusion se rapprochant, ils s'octroyaient des indemnités de licenciement « spéciales » s'ajoutant aux indemnités contractuelles. Ainsi, les sept membres du directoire toucheraient 89,8 millions d'euros en cas de licenciement, et Landau, c'est une certitude maintenant, touchera à lui seul plus de 24 millions d'euros.

Finalement, dimanche 25 avril, Dehecq, PDG de Sanofi, acceptait de « répondre aux attentes du marché », comme disent pudiquement les journalistes financiers, c'est-à-dire de réévaluer son offre à 55,3 milliards d'euros, au lieu des 48,5 pour l'offre initiale, tout en garantissant leur place aux cadres dirigeants d'Aventis, à l'exception de Landau.

Et là ce fut le miracle, dans la nuit du dimanche au lundi, l'OPA devenait « amicale » : à 60 euros l'action, c'était contraire à l'intérêt des malades, des salariés et de l'industrie pharmaceutique, mais à 69 euros, il n'y avait plus de problème !

Les salariés inquiets mais lucides

Depuis des mois, les discussions... et les interrogations sont nombreuses. Reprenant les arguments de certains syndicats (CGC et CFDT), des travailleurs



A gauche, le PDG de Sanofi, Dehecq, et à droite celui d'Aventis, Landau.

pensent qu'une fusion avec Sanofi est un moindre mal par rapport à un rapprochement avec Novartis, ou encore qu'il vaut mieux rester « français ».

Mais tous craignent que nous fassions les frais, une fois de plus, de cette fusion. Ce fut en effet le cas lors de la fusion entre Rhône-Poulenc et le laboratoire Rorer, puis lors de celle avec Hoechst, qui donna naissance à Aventis. Cela s'est traduit par la vente d'usines : Saint-Génis Laval et L'Aigle au groupe grec Famar, Villeneuve-la-Garenne à la société PCAS, vente partielle de l'usine d'Elbeuf. Et cela c'est traduit par des centaines de suppressions d'emplois, plus de 600 emplois à Romainville, à Vitry-sur-Seine et à la Croix-de-Berny (Antony) avec la fermeture totale du centre de recherche de Romainville. À ce jour, 190 salariés n'ont toujours pas été reclassés (ni en interne, ni en

externe) et seront donc licenciés au 13 mai ou au 13 juin 2004.

Dans ces conditions, les engagements du PDG de Sanofi garantissant qu'il n'y aura pas de licenciements secs, ajoutant que « ce n'était pas son genre », ne rassurent pas vraiment. Les mêmes discours nous avaient été tenus par les dirigeants d'Aventis au moment de la restructuration de la recherche.

Mais une chose est claire pour tous désormais : ces fusions ne sont motivées que par la volonté des gros actionnaires de maintenir, voire d'améliorer, un taux de profit pourtant déjà très élevé dans l'industrie pharmaceutique (entre 15 et 20 % en moyenne). Chacun, maintenant, est dans l'expectative : comment et où se feront les milliers de suppressions d'emplois déjà programmées ?

Correspondant LO

Quand les apôtres du libéralisme interviennent pour les profits de leurs amis

Après avoir surenchéri de la bagatelle de 6,7 milliards d'euros supplémentaires, Sanofi a finalement acheté Aventis et l'OPA jusqu'ici « hostile » est alors devenue « amicale ».

Raffarin et Sarkozy s'en sont félicités. Il faut dire qu'ils n'y sont pas pour rien. Le 16 mars dernier, Raffarin invitait les deux requins de l'industrie pharmaceutique à s'entendre au nom de « l'intérêt national ». Vendredi 23 avril, Sarkozy déléguait un de ses conseillers auprès de leurs PDG pour qu'ils se rencontrent au plus tôt. Le

lendemain même ils se rencontreraient et, le surlendemain, au terme de négociations dont bien sûr rien n'a été rendu public, l'affaire était bouclée, l'offre était réévaluée et l'accord signé. L'État a mis tout son poids dans la balance pour que le rapprochement tant attendu pour la constitution du troisième grand groupe mondial de la pharmacie se fasse entre Aventis et le français Sanofi-Synthélabo plutôt qu'avec le suisse Novartis.

Bien avant que Novartis soit sur les rangs, en janvier dernier, Chirac avait lui aussi apporté son

soutien à Sanofi, déclarant qu'il fallait « favoriser ainsi la naissance de grands champions industriels européens, capables de s'imposer dans la compétition mondiale ». De mauvaises langues avaient rappelé les liens d'amitié qui uniraient depuis trente ans Jean-François Dehecq, PDG de Sanofi, et Chirac.

Liliane Bettencourt, première fortune de France, était aussi montée en première ligne : « Je ne laisserai pas tomber Jean-François Dehecq ». Un soutien qui s'éclaire quand on sait que cette Madame Bettencourt est la principale

actionnaire de L'Oréal et que L'Oréal... est un des principaux actionnaires de Sanofi.

Les financiers, les hommes d'affaires, les gros actionnaires attendent du géant de la pharmacie qui vient de naître des profits fabuleux. Alors, leurs serviteurs au gouvernement, habituellement champions du libéralisme et adversaires de l'intervention de l'État dans les affaires privées, oublient leurs sacro-saints principes. C'est qu'il s'agit de faire fructifier encore mieux les affaires de leurs amis.

L'Europe : un passé de divisions et de guerres

Le 1^{er} mai, dix nouveaux pays entrent dans l'Union européenne, qui compte à présent vingt-cinq États. Mais parler d'union ne voudra sans doute pas dire égalité, loin de là, pour les nouveaux États-membres, essentiellement des pays d'Europe centrale et balkanique qui, dans l'Union comme hors de l'Union, risquent de rester très dépendants des pays d'Europe occidentale.

L'évolution des pays d'Europe occidentale...

Les États nationaux d'Europe occidentale se sont constitués au cours des siècles. Les frontières qu'ils connaissent actuellement sont le plus souvent le résultat de guerres, parfois de mariages entre princes (quand, par exemple, la Bretagne fut rattachée à la France en 1532), voire d'achats de territoire. Les peuples n'ont que très rarement été consultés pour donner leur accord, et chaque conflit fut l'occasion d'une remise en cause de ces frontières.

Les vieux pays capitalistes d'Europe occidentale, qui sont aussi les plus puissants, ont une histoire ancienne. Ils s'étaient constitués en États nationaux, avec des frontières correspondant à peu près à leurs frontières actuelles, bien avant la fin du régime féodal. Au moment de l'essor de la grande industrie et de la production capitaliste, la bourgeoisie qui était à la tête de ces États put mettre à profit



La signature du traité de Rome en 1957.

l'existence de ce territoire pour en exploiter au maximum les richesses et créer des pays modernes, en même temps que les grandes fortunes bourgeoises s'édifiaient. Il fallut cependant attendre 1870 pour que l'Allemagne et l'Italie réalisent leur unité nationale, contre la France

de Napoléon III, dont les guerres cherchaient à s'opposer à la constitution de grands États concurrents à ses frontières.

Il n'en a pas été de même dans les pays d'Europe centrale ou dans les îles méditerranéennes de Malte ou Chypre, qui sont restés presque constam-

ment sous la domination politique et économique des grandes puissances – quand ils n'étaient pas purement et simplement annexés !

...et celle des autres

Les trois États baltes n'ont connu qu'une brève période

d'indépendance entre les deux guerres mondiales, quand la jeune république soviétique accorda aux peuples « le droit de disposer d'eux-mêmes ». Auparavant, pendant des siècles, ils avaient été annexés par leurs puissants voisins, qu'il s'agisse de la Suède ou des empires germanique ou russe. Ensuite, au cours de la Seconde Guerre mondiale, ils disparurent, annexés par l'Allemagne nazie ou l'URSS. En 1945, ils furent intégrés à l'URSS et ce n'est qu'avec l'éclatement de cette dernière qu'ils ont de nouveau accédé à l'indépendance, en 1990 et 1991. Ils n'avaient pas alors d'économie nationale propre, étant des régions de l'URSS.

Les pays d'Europe centrale et balkanique, annexés pendant des siècles aux grands « empires centraux », sont nés en tant qu'États à l'issue de la Première Guerre mondiale. Les pays vainqueurs, France et Royaume-Uni en tête, créèrent sur les dépouilles de ces empires vaincus des États et des frontières ne tenant guère compte de la volonté des peuples. Les frontières édifiées, séparant souvent deux parties d'un même peuple, créèrent de nombreuses sources de conflits. Entre les deux guerres, loin d'être les « démocraties » que promettaient les auteurs des traités, ces États furent presque tous des dictatures dirigées contre les travailleurs et tout entières au service des grands féodaux restés en place et des impérialistes occidentaux qui y investissaient des capitaux.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, vaincus par les armées nazies ou devenus des « alliés » obligés, les États d'Europe centrale et balkanique perdirent toute indépendance politique et économique, en même temps que leurs frontières étaient une fois de plus modifiées. La défaite de l'armée allemande laissa des pays en ruines, à l'économie dévastée, aux appareils d'État décomposés, ayant dû supporter un nombre de victimes proportionnellement beaucoup plus important qu'en Europe de l'Ouest.

La libération des pays d'Europe centrale en 1945 fut le fait de l'armée soviétique qui, dans le cadre des accords de la bureaucratie russe avec l'impérialisme, au premier chef les États-Unis, s'empressa de remettre en place dans tous ces pays un pouvoir politique et un appareil d'État en mesure de prévenir toute tentative de révolution. Deux ans plus tard, en 1947, le début de la Guerre froide entre les pays occidentaux et l'URSS se traduisit par la mise en place de gouvernements pro-soviétiques, mais pas pour autant plus favorables aux masses populaires. Les « Démocraties Populaires » res-

De 6 à 25, un parcours laborieux

Au 1^{er} mai, l'Union européenne (UE) engloba 25 des 40 pays du continent (la dislocation de l'Union soviétique et celle de la Yougoslavie en 1991 ont notablement accru leur nombre).

Il a fallu plus d'un demi-siècle pour passer du premier regroupement de six pays, piètre embryon de « l'Europe unie », dans un continent dévasté par la Seconde Guerre mondiale, à l'Union à 25. Voici quelques dates de ce cheminement :

- 16 septembre 1946 : le Premier ministre anglais Winston Churchill se prononce pour les États-Unis d'Europe.

- 16 avril 1948 : création de l'Organisation européenne de coopération économique.
- 18 avril 1951 : création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) par six pays (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas).
- 25 mars 1957 : le traité de Rome institue la CEE (Communauté économique européenne), préfiguration du Marché commun à Six.
- 1^{er} juillet 1968 : droits de douane supprimés dans la CEE et unifiés pour l'extérieur.
- 1^{er} janvier 1973 : élargissement

- de la CEE au Danemark, à la Grande-Bretagne et à l'Irlande : c'est l'Europe des Neuf.
- 7 juillet 1978 : création du Système monétaire européen (SME) qui vise à limiter les variations de taux de change entre les monnaies des Neuf.
- 1^{er} janvier 1981 : la Grèce rejoint la CEE. On parle d'Europe des Dix.
- 14 mai 1985 : l'accord de Schengen supprime les contrôles frontaliers entre cinq pays de la CEE.
- 1^{er} janvier 1986 : Europe des Douze, l'Espagne et le Portugal entrent dans la CEE.
- 7 février 1992 : traité de Maas-

- tricht sur l'Union européenne (UE).
- 1^{er} novembre 1993 : entrée en vigueur du « marché unique » (décidé en 1986).
- 1^{er} janvier 1995 : adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à l'UE. Europe des Quinze.
- 1^{er} janvier 1999 : 12 des 15 membres de l'UE décident d'une « monnaie unique européenne ». L'euro entre en circulation trois ans plus tard.
- 1^{er} mai 2004 : 10 nouveaux États – Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie – adhèrent à l'UE.

• Élections européennes

Les têtes de liste LO-LCR

Lors de la rencontre de leurs délégations le 21 avril 2004, Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire ont entériné d'un commun accord la désignation de celles et ceux qui conduiront les listes communes présentées aux élections européennes dans les sept grandes régions métropolitaines.

Les deux premiers de liste sont les suivants :

Circonscription Ile-de-France :
Olivier Besancenot
et **Arlette Laguiller**

Circonscription Nord-Ouest :
Nicole Baudrin
et **Olivier Marichez**

Circonscription Ouest :
Hélène Defrance
et **Claude Quémar**



Circonscription Sud-Ouest :
Alain Krivine
et **Anne-Marie Laflorientie**

Circonscription Sud-Est :
Roseline Vachetta
et **André Moulin**

Circonscription Massif Central :
Anne Leclerc
et **Jean-Jacques Prodhomme**

Circonscription Est :
Christiane Nimsgern
et **Jean-Luc L'Hôte**

tèrent en place jusqu'à la fin des années 1980, la bureaucratie russe n'hésitant pas à envoyer ses troupes intervenir directement pour écraser une insurrection ouvrière, comme en Hongrie en 1956, ou pour empêcher que les régimes ne tournent un œil trop favorable vers l'Occident, comme en Tchécoslovaquie en 1968.

Le régime de Gorbatchev puis l'éclatement de l'URSS leur permirent de se libérer de cette tutelle. La partition de la Tchécoslovaquie en 1993, décidée d'en haut, donna naissance à deux pays, et la Slovénie fut créée en 1993, lors du conflit entre dirigeants nationalistes rivaux qui fit éclater la Yougoslavie.

Pendant plus de quarante ans, la plupart d'entre ces États restèrent liés économiquement autant que politiquement à l'Union soviétique, le partenaire obligé, connaissant un certain développement économique qui ne se traduisit guère par un mieux-être pour la population. Dans les années soixante-dix, les capitalistes occidentaux commencèrent à y investir des capitaux qui permirent tout juste à une petite couche de privilégiés de s'enrichir.

Les deux îles méditerranéennes de Malte et Chypre sont aussi les derniers États dits européens à s'être vu accorder l'indépendance. Malte, occupée par les Britanniques en 1799, devint une de ses colonies quinze ans plus tard et n'obtint son indépendance qu'en 1964. En 1878, Chypre passa de la tutelle ottomane à celle de la Grande-Bretagne, et elle en resta une colonie jusqu'en 1960.

Les dix États qui rejoignent l'Union européenne ont un long

passé de sous-développement, d'oppression et de dictatures, ainsi que de contradictions nationales. Pour une grande partie de leur population, l'adhésion à l'UE représente sans doute une promesse de développement économique et d'amélioration sociale. Ce sera peut-être vrai, au moins pour certaines couches de la population, et de toute façon ce ne sera certainement pas pire que ce que beaucoup ont vécu jusqu'à présent.

Mais ce développement économique – si développement il y a – sera aussi marqué par des contradictions sociales : d'une part l'enrichissement d'une minorité, de l'autre le chômage et la pauvreté qui persisteront ou

même s'aggraveront (comme c'est déjà le cas pour le chômage dans certains de ces pays). Le tout sur fond de mise en tutelle économique de ces pays par les grandes puissances du continent, qui ont déjà fait main basse sur les meilleurs morceaux de leur économie.

Ce que l'on peut souhaiter, c'est que les travailleurs de ces pays, comme ceux du reste de l'Europe, se sentent faire partie d'une seule classe ouvrière existant sur tout le continent et ayant des intérêts communs, et qu'ils puisent dans cet élargissement un renfort et un encouragement pour les imposer.

Marianne LAMIRAL

Des marchés nouveaux pour les capitalistes d'Europe de l'Ouest

L'élargissement de l'Union européenne va augmenter sa population de 20 %, la faisant passer à 450 millions d'habitants. Mais en terme de richesses, le produit intérieur brut (PIB) de cette nouvelle Europe n'augmentera que de 5 % : la somme cumulée des PIB des dix nouveaux États est l'équivalent de celui des seuls Pays-Bas. Il est évident qu'un petit pays comme l'Estonie ne produit pas autant de richesses que la France ou l'Allemagne, mais si l'on prend en compte le revenu par habitant, l'écart est significatif : la moyenne des PIB par habitant de l'Europe des Quinze se montait, en 2002, à 23 200 euros ; pour les

dix autres pays, elle n'est que de 9 117 euros par habitant, soit moins de la moitié.

Quel intérêt ont les puissances occidentales à cette ouverture ? La libre circulation des marchandises à l'intérieur de l'Union européenne signifie l'accès à un marché supplémentaire de cent millions d'habitants. Même si le revenu moyen par habitant est faible, et même si une grande partie de la population ne pourra que regarder les produits nouveaux, cela représente tout de même un certain nombre d'acheteurs et un marché, notamment pour les grandes entreprises d'Europe de l'Ouest.

• Chypre

La réunification de l'île attendra

L'ONU, l'Union européenne et les États-Unis se sont lamentés en chœur du rejet, samedi 24 avril, par les électeurs chypriotes grecs, du plan proposé par le secrétaire des Nations Unies, Kofi Annan, qui projetait la réunification de l'île de Chypre, divisée depuis trente ans entre Chypriotes-grecs et Chypriotes-turcs, et son entrée, ainsi réunifiée, dans l'Union européenne. En effet, les électeurs de la partie grecque de l'île l'ont refusé à 75,83 %, tandis que ceux de la partie turque ont approuvé le plan à 64,9 %. Du coup, seul le gouvernement de la partie grecque de l'île sera reconnu par l'Union européenne le 1^{er} mai, alors que c'est la partie turque qui a voté oui au plan de l'ONU.

Chypre est divisé depuis 1974, lorsque, en réponse à un coup d'État du général Grivas, soutenu par le régime des colonels grecs, dont l'objectif était le rattachement de Chypre à la Grèce, l'armée turque a occupé le nord de l'île. Elle y est restée depuis, créant en 1983 une « République turque de Chypre du Nord », formellement indépendante, mais qui n'est reconnue que par la Turquie, et en est pratiquement une province avec la présence de près de 35 000 militaires turcs. Depuis, le pouvoir chypriote grec, au sud, et le pouvoir chypriote turc, au nord, sont bien installés. Chacun s'est taillé son fief, entretenant de véritables mafias, et aucun ne voulant faire de concessions à l'autre. Pour se maintenir fermement au pouvoir, les uns comme les autres se sont appuyés sur une démagogie nationaliste, encouragés respectivement, et pour les mêmes raisons, par la Grèce et la Turquie, et entretenant l'opposition entre les deux parties de l'île.

La population a souffert de cette partition qui a entraîné des déplacements forcés et des conflits à répétition. La population de la partie turque de l'île, la plus pauvre (le revenu par personne et par an est de 4 500 euros contre 17 400 euros côté grec), est celle qui en a pâti le plus. Une partie a

quitté l'île dès le début de l'occupation par l'armée turque, qui a entraîné une profonde régression économique. En revanche, militaires et supporters de l'extrême droite turque ont afflué pour soutenir le gouvernement de la République turque de Chypre du Nord, dirigé par le politicien véreux Rauf Denktash, véritable chef mafieux bénéficiant de l'appui de l'armée et de l'appareil d'État d'Ankara. Et la population chypriote turque s'est retrouvée prise en otage par ce régime musclé et corrompu.

Depuis plusieurs mois, des négociations s'étaient engagées sous l'égide de l'ONU pour une réunification en vue de l'entrée de Chypre dans l'Union européenne. Le plan de Kofi Annan projetait de créer une république unifiée sur un modèle fédéral, constituée de deux États, l'un chypriote grec l'autre chypriote turc, politiquement égaux. Le gouvernement turc de Erdogan, désireux de montrer sa bonne volonté en vue de son entrée dans l'Union européenne, a fait pression en faveur de ce plan, malgré une opposition au sein de l'armée et les surenchères de l'extrême droite et de Denktash. Mais finalement, le 7 avril, c'est le président chypriote grec Tassos Papadopoulos qui appelait à voter non au plan onusien ! Pour le gouvernement chypriote grec, reconnaître un pouvoir fédéral était une concession à la partie turque... et il estimait finalement préférable de ne pas le faire. Le résultat du référendum montre que cet assaut de démagogie nationaliste a été payant... pour lui.

Chypre entre donc officiellement dans l'Union européenne, mais l'unification est compromise. Mais une occasion de régler ce conflit vieux de trente ans a été manquée ; un conflit qui peut peut-être finir par se résorber, mais qui peut aussi à tout moment se rallumer, sous l'effet des surenchères des dirigeants des deux parties de l'île... mais aussi d'Ankara et d'Athènes.

Aline RETESSE

• Italie

Les travailleurs de Fiat-Melfi se rebellent

Lundi 26 avril, la police a violemment chargé les travailleurs de l'usine Fiat de Melfi, dans le sud de l'Italie, dont les piquets de grève bloquaient depuis une semaine les entrées de l'établissement. Il s'agissait bien sûr, selon les termes du gouvernement Berlusconi et de la direction de Fiat, d'assurer la « liberté du travail »... d'une quarantaine de cadres en tout et pour tout, qui ont pu rentrer dans l'usine dans deux autocars.

Mais le lendemain, la grève des plus de 5 000 ouvriers de l'usine n'en continuait pas moins, tandis que la FIOM, la fédération de la métallurgie de la CGIL – la CGT italienne – appelait à quatre heures de grève de solidarité pour le 28 avril, et que les conséquences de la grève se faisaient sentir dans les autres usines du groupe ou d'autres groupes automobiles, qui commençaient à manquer de pièces.

La détermination des ouvriers de l'usine de Melfi n'a donc pas faibli, dans un pays où pourtant, les grèves illimitées de ce type sont plutôt inhabituelles. Et cette grève, dans ce qui se voulait une usine modèle du groupe Fiat, est symbolique à plus d'un titre.

Melfi, c'est une usine



implantée dans une des régions les plus déshéritées du sud de l'Italie. Sous prétexte d'aider au développement du Sud, le groupe Fiat a bénéficié de nombreuses aides et facilités de la part de l'État et des collectivités locales. Il a également obtenu de transgresser les lois sociales et les accords salariaux. Le salaire des travailleurs de Melfi s'établit entre 900 et 1 000 euros, environ 100 euros de moins que les ouvriers des usines Fiat du Nord, déjà bien mal payés. Fiat a également imposé, dans cette usine ultra-moderne, une flexibilité totale.

Les travailleurs sont assujettis à des horaires massacrants. C'est par exemple le « coup

double », qui consiste en deux semaines, soit 12 jours d'équipe de nuits consécutifs. Puis, après trois jours de repos, c'est encore 18 jours consécutifs de travail. À cela s'ajoutent les cadences infernales dictées par le « TMC2 », le système de calcul des temps élaboré par Fiat. Il s'agit d'utiliser au maximum de leur capacité les robots installés dans cette usine : la santé des travailleurs doit passer après. Enfin, dans cette usine créée il y a une dizaine d'années règne une discipline de fer : 9 000 sanctions disciplinaires en trois ans, 5 000 la dernière année.

Lors de sa création, l'usine avait été présentée comme un miracle de la technologie, dans laquelle une organisation du travail d'avant-garde devait assurer des rapports de type nouveau entre patrons et ouvriers. La grève de Melfi met fin à ce mythe : tout simplement on voit que Fiat comptait sur la dure situation sociale du sud de l'Italie pour faire accepter aux ouvriers des conditions de travail et de salaire et une exploitation insupportables.

Eh bien, les ouvriers de Melfi en grève ne veulent plus de cette organisation du travail et de ces salaires au rabais. Ils comptent bien en imposer la fin, malgré le chantage de la direction Fiat et des autorités, qui déclarent que la grève met en danger l'industrie automobile italienne et menacent de « délocaliser » encore plus loin le travail qu'ils ont déjà « délocalisé » du Nord dans le Sud.

Que ce soit au sud de l'Italie ou au nord, ou même dans d'autres pays, cette grève montre que, heureusement, les travailleurs apprennent vite à se rebeller. Ils le font même d'une façon plus radicale que celle à laquelle les patrons italiens étaient habitués. En quoi ceux-ci récoltent la monnaie de leur pièce.

A. F.

André FRY

• États-Unis

À bas les attaques contre les droits des femmes

Le 25 avril, c'est une manifestation de plus d'un million de personnes, selon les organisateurs, qui a eu lieu à Washington pour défendre le droit des femmes à disposer de leur corps. Les manifestants, en majorité des femmes, venus de tout le pays ont défilé à l'appel d'organisations prônant la liberté de choix pour les femmes, pour protester contre les multiples attaques menées par l'administration Bush contre le droit à l'avortement mais aussi le droit à la contraception et à l'éducation sexuelle.

Le 1^{er} avril dernier, George Bush a en effet promulgué une loi sur les « victimes non-nées de violence » qui aggrave les peines si le fœtus est endommagé en cas d'agression d'une femme enceinte, reconnaissant par ce biais une personnalité juridique au fœtus. L'an dernier, une loi interdisant aux médecins d'utiliser certaines techniques pour des avortements dits tardifs (à partir de la douzième ou treizième semaine) a été adoptée, criminalisant les médecins qui passeraient outre et les femmes qui y auraient recours. Cette loi a d'ailleurs été baptisée « loi contre l'avortement d'une naissance partielle », galimatias fort peu scientifique mais qui a l'avantage de faire passer ces avortements pour des meurtres !

D'année en année, les différents États américains adoptent les uns après les autres des législations de plus en plus restrictives, qui touchent particulièrement les femmes dont les revenus sont modestes et les mineures. Dans la majorité des États, il y a maintenant des régions entières où il est impossible de trouver un médecin pour pratiquer un avortement, suite à la campagne de terreur, allant jusqu'au meurtre, d'associations prétendant « pour la vie ».

En fait, depuis que, en

1973, la Cour suprême a jugé l'avortement légal, les attaques contre le droit des femmes à y avoir recours n'ont pas cessé. L'une des plus graves est venue des démocrates puisqu'elle a été adoptée par le président Carter en 1977. Elle a interdit d'utiliser pour des avortements les fonds de l'État fédéral consacrés à la couverture médicale des plus défavorisés, empêchant ainsi les femmes les plus pauvres d'y avoir recours.

Aujourd'hui que c'est Bush qui dirige les attaques contre les droits des femmes, des vedettes du Parti Démocrate se sont jointes à la manifestation. On trouve parmi elles Hillary Clinton, qui en a profité pour appeler à « bien voter » en novembre prochain. Le candidat démocrate, John Kerry, dont les filles étaient présentes, s'est contenté de recevoir les organisatrices pour les assurer qu'il était « pour le droit des femmes ». Ses partisans se sont chargés de distribuer des badges à son nom dans la manifestation et ont incité les participants à s'inscrire sur les listes électorales.

La manifestation a donc pris une forte tonalité anti-Bush. Mais il serait faux de s'en remettre au résultat des prochaines élections pour garantir les droits des femmes, même si les démocrates l'emportent. Dans le passé, seules les luttes des années 1960, les luttes des femmes mais aussi les luttes des Noirs et les mobilisations contre la guerre au Vietnam, ont imposé un peu plus de libertés. Aujourd'hui, ce sont les mobilisations et les luttes de ceux qui refusent ce retour en arrière de toute la société qui pourront mettre un coup d'arrêt à ces attaques réactionnaires. La manifestation de dimanche ne peut qu'être un encouragement dans ce sens.

Dominique CHABLIS

155 Roms expulsés

Dans la nuit du 1^{er} avril, c'est plus de 700 policiers qui ont entouré un immeuble de la Via Adda, une petite rue située près de la gare centrale de Milan, pour en évacuer tous les occupants. Depuis plus de vingt mois, l'immeuble était occupé par des centaines d'immigrés roumains qui y organisaient collectivement leur vie et avaient ainsi trouvé le moyen de faire face à l'absence de logement et, souvent, de travail et de permis de séjour. Un défi insupportable pour les pouvoirs locaux et, au-delà, pour un gouvernement au sein duquel plusieurs partis ont fait de la lutte contre l'immigration leur fonds de commerce.

La police, qui avait requis les pompiers et même les autobus des transports urbains, a immédiatement expulsé par charter 155 Roumains sans papiers qui, privés de passeport, ne pourront

plus sortir de Roumanie. Plus d'une centaine d'autres, disposant d'un permis de séjour en règle, sont désormais parqués, dans des conditions infâmes, dans un sinistre camp de la banlieue de Milan.

La loi Bossi-Fini, adoptée par le gouvernement de Berlusconi, n'a instauré qu'une régularisation très partielle de l'immigration, qui fait dépendre directement le permis de séjour de l'existence d'un contrat de travail, menaçant les immigrants d'expulsion dès que ce contrat de travail se termine. Avec l'expulsion spectaculaire de la Via Adda, il veut démontrer qu'il met ses menaces à exécution.

Cependant, on le voit, les parias apprennent à s'organiser. Et puis les expulsions sans jugement auxquelles procède le pouvoir pourraient être déclarées illégales par les autorités judiciaires.

. Diên-Biên-Phu 1954

Le colonialisme français en échec

Le 13 mars 1954, il y a cinquante ans, les combattants vietnamiens lançaient l'assaut contre le camp retranché de Diên-Biên-Phu près de la frontière de l'actuel Laos. Le 7 mai, le corps expéditionnaire français, après 55 jours de combats acharnés, capitulait. Diên-Biên-Phu démontrait ainsi la capacité d'un peuple du Tiers Monde à battre une armée impérialiste, malgré l'énorme disproportion des moyens militaires.

Le lendemain même de la défaite française s'ouvrait à Genève la conférence de paix censée donner l'indépendance à l'Indochine et qui devait se terminer par sa division en quatre pays, le Laos, le Cambodge et les deux Viêt-nam, du Nord et du Sud, avec la promesse d'élections rapides pour réunifier le Viêt-nam. Cette promesse non tenue allait entraîner la seconde guerre du Viêt-nam, menée cette fois contre les États-Unis et qui se termina en 1975. Il fallut ainsi près de 30 ans de guerre pour que le peuple vietnamien accède à l'indépendance nationale.

Le colonialisme français à l'œuvre

Depuis le milieu du 19^e siècle, les peuples d'Indochine payaient – et combien lourdement – leur tribut au colonialisme français. Les colons pillaient le pays et mettaient la main sur ses richesses. Dans la plus grande mine d'anthracite à ciel ouvert du monde 40 000 ouvriers travaillaient de 12 à 14 heures par jour. Dans les forêts d'hévéas d'Indochine la famille Michelin commençait à engranger les profits qui firent d'elle le trust mondial qu'on connaît. La population, elle, vivait dans la misère. Le riz, richesse naturelle du pays, était destiné au marché international et la disette était devenue au Viêt-nam un fléau permanent, sans parler des famines (on évoque pour celle de 1944 le chiffre de deux millions de morts). Les paysans, saignés par les taxes de l'administration coloniale, chassés de leurs terres, étaient exploités par des colons dont les 700 plus riches possédaient près de 20 % des terres.

La révolte anticoloniale

Tant de souffrances ne pouvaient qu'entraîner des révoltes qui, tout au long des années 1930, furent féroce-

mées. Pour les 26 millions de Vietnamiens, la fameuse « mission civilisatrice de la France » voulait dire tortures, bagnes, – comme celui de sinistre réputation de Poulo Condor – et répression féroce de toute manifestation : pour avoir diffusé un tract... deux ans de prison ; pour avoir déployé une banderole réclamant l'indépendance... neuf ans.

Mais en Indochine, comme ailleurs, le joug colonial fit lever des générations de militants qui engagèrent la lutte pour l'indépendance. Au Viêt-nam, le Parti Communiste Indochinois (PCI) réussit à en prendre la tête. Créé en 1930, il adhéra à la III^e Internationale, déjà dominée par le stalinisme et qui imposa rapidement à ses organisations des pays coloniaux de défendre une politique nationaliste. Aussi, en 1941, le PCI se transforma en Ligue pour l'Indépendance du Viêt-nam (Viêt-minh, en vietnamien) et impulsa la création de semblables ligues nationalistes au Cambodge et au Laos.

En octobre 1945, après le départ des troupes japonaises vaincues, Ho Chi Minh, le principal dirigeant du Viêt-minh, proclama l'indépendance du Viêt-nam et chercha à la faire accepter par l'impérialisme français.

En même temps, les staliniens vietnamiens n'hésitaient pas à réprimer sauvagement les deux groupes trotskystes, La Lutte créée en 1931 par Ta Tu Thau et la Ligue Communiste Internationale (LCI). Le Parti Communiste stalinien voulait écraser ces militants qui risquaient de le concurrencer sur un terrain révolutionnaire. Au moment où les troupes japonaises quittaient l'Indochine, le Viêt-minh appela au calme et traita de « saboteurs et de provocateurs ceux qui invitent le peuple à s'armer », c'est-à-dire les trotskystes de la LCI. Ceux-ci militaient pour remettre le pouvoir aux comités populaires et aux milices armées qui commençaient à se former dans le sud du Viêt-nam, où des paysans occupaient des terres et des ouvriers leurs usines. Face au risque d'un soulèvement anticolonial et révolutionnaire, les staliniens liquidèrent la LCI et le groupe La Lutte, assassinant militants et dirigeants. Ta Tu Thau fut exécuté en 1946.

1946 : la première guerre d'Indochine

Le Viêt-minh espérait démontrer ainsi ses capacités de



Le dernier bastion français, "Eliane" tombe aux mains des combattants vietnamiens, dernier épisode de la bataille de Diên-Biên-Phu.

représentant de la bourgeoisie vietnamienne, et d'interlocuteur pour l'impérialisme. Mais malgré ces démonstrations, l'impérialisme français n'entendait pas, lui, abandonner ce qu'il appelait « la perle » de son empire colonial. Dès qu'il en eut les moyens militaires, il réoccupa le pays, y compris le Nord où le Viêt-minh avait pris le pouvoir. En novembre 1946, la marine française bombardait Haïphong, faisant plus de 6 000 morts. La première guerre d'Indochine commençait.

Le Viêt-minh organisa la résistance et gagna l'appui de milliers de paysans, d'hommes et de femmes décidés à lutter jusqu'à la victoire, pour la réforme agraire et l'indépendance. Début 1954, il contrôlait près de la moitié du pays et les troupes françaises uniquement les grandes villes. Ho Chi Minh sut aussi obtenir le soutien matériel de la Chine de Mao, inquiète de l'engagement des Américains. En 1953, ces derniers payaient 40 % des dépenses de la guerre et leurs conseillers étaient omniprésents.

Un peuple en lutte

Le Viêt-minh, était devenu capable d'opposer au corps expéditionnaire français une véritable armée, dirigée par Giap. L'état-major français espérait la « saigner », en l'obligeant à accepter une bataille décisive à Diên-Biên-Phu qui serait un « Verdun tropical ». Mais c'était oublier que le Viêt-minh pouvait s'appuyer sur tout un peuple mobilisé. Si à Diên-Biên-Phu il y eut 50 000 soldats vietnamiens pour s'opposer aux 10 000 soldats français, il

y eut aussi près de 260 000 Vietnamiens pour assurer le ravitaillement et l'armement des troupes. Leur détermination eut raison de la supériorité matérielle énorme de l'armée française.

Le général en chef français De Castries avait choisi de combattre à Diên-Biên-Phu car il était certain qu'avec ses deux pistes d'aviation, son armée serait ravitaillée sans problème, alors que l'armée du Viêt-minh n'aurait aucun moyen d'acheminer dans cette région montagneuse, au relief difficile, hommes et matériel. Et malgré les 200 vols de ravitaillement aérien par jour au plus fort de la bataille, il ne put empêcher les Vietnamiens de le piéger dans son camp retranché. Les soldats de Giap franchirent 400 km, remorquant des pièces d'artillerie et de DCA de deux tonnes parfois, tractées par des camions quand il y avait des routes puis tirés à bras ou portés sur des bicyclettes, en pièces détachées, dans les montagnes. Il leur fallut creuser à flanc de montagne douze kilomètres de routes, passer trois cols, dont le franchissement leur demanda près de trente nuits. Le jour, il fallait assurer le camouflage et se terrer dans des trous pendant les bombardements au napalm – déjà – de l'aviation française.

Le 13 mars 1954, l'attaque commença et des milliers de Vietnamiens se jetèrent à l'assaut des fortins tandis que, à la stupefaction de l'état-major français, l'artillerie Viêt-minh pilonnait les deux pistes d'aviation. En construisant un réseau dense de tranchées, les Vietnamiens purent se protéger des bombardements et s'approcher au plus près des forts qu'ils firent d'assaut au prix de

sacrifices inouïs.

Le 7 mai, la garnison dut capituler : le Viêt-minh fit près de 10 000 prisonniers dont le parachutiste Bigeard... L'impossible s'était produit : une armée de paysans avait vaincu une des plus fortes armées de métier du monde.

Les responsabilités de l'impérialisme

Vaincu, l'impérialisme français laissait cependant un lourd héritage en Indochine. Le pays allait encore connaître une seconde guerre. Aujourd'hui, le Viêt-nam est réunifié et indépendant mais, pour beaucoup, il évoque les boat people, fuyant sur des bateaux de fortune, une dictature et la misère.

Les peuples de l'ex-Indochine, Viêt-nam, Cambodge et Laos n'en ont certes pas fini avec le sous-développement et l'arbitraire. La politique du Viêt-minh, puis de son successeur le FNL, a conduit au pouvoir les représentants de la petite bourgeoisie nationaliste, en écrasant les trotskystes qui auraient pu ouvrir la voie vers d'autres développements révolutionnaires et vers le pouvoir du prolétariat. C'aurait été, peut-être, une tout autre histoire. Mais la situation présente s'explique d'abord par l'état dans lequel ces pays se sont retrouvés après cent ans de colonisation française et trente ans de guerre et la responsabilité des impérialismes français et américain est écrasante.

Cédric DUVAL

• Renault service informatique

Contre le projet de la direction, la mobilisation continue

Une nouvelle fois, lundi 26 avril, près de 300 employés du service informatique de Renault se sont rassemblés à Boulogne-Billancourt. Cela fait maintenant plusieurs fois que les syndicats profitent de ce que le directeur de l'informatique nomme « réunions de concertation » avec le directeur de ce secteur pour appeler les employés de la direction de l'informatique à manifester pour les soutenir.

Lors de la dernière réunion, le 5 avril, la direction n'avait pas donné la moindre garantie quant à l'avenir des salariés concernés par son projet de « refondation ». Cela n'avait pas empêché certains syndicats d'écrire que la direction cédaient et qu'il n'y aurait pas de filialisation. Or, après cette réunion du 5 avril, dans un

document officiel de la direction intitulé « mission de conseil Gouvernance et Achats/Projet refondation II », on pouvait lire : « Les études et les développements seront assurés en commun avec un fournisseur au sein d'une joint-venture. Les activités d'exploitation et de pilotage seront confiées à un partenaire avec ou sans transfert des activités.

« Le Help desk et la logistique des postes de travail seront externalisés. »

« Ce projet se déroulera de mars à décembre 2004. »

En clair, cela veut dire que pendant que la direction nous racontait que rien n'était décidé et qu'elle « explorait toutes les pistes », elle avait déjà décidé d'externaliser une bonne partie de l'informatique. Et si elle ne l'a pas encore fait, c'est bien grâce à la mobilisation du personnel.

Cette mobilisation qui existe depuis plusieurs mois

a donc permis jusqu'à maintenant de retarder le projet de la direction, mais pas de la faire changer d'avis. La prochaine étape pour elle, c'est le Comité central d'entreprise de juin, où elle compte bien faire passer tous les aspects techniques et financiers de son projet sans se préoccuper le moins du monde du personnel concerné.

Pourtant, les 300 employés présents n'ont pas l'intention de se laisser vendre par petits bouts. Ils savent que, si la direction réussissait avec l'informatique, bien d'autres secteurs risqueraient d'être aussi « externalisés ».

Alors, si rien n'est réglé, rien n'est perdu et l'objectif reste le même : faire remballer son projet à la direction.

Correspondant LO

• Daewoo Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle)

Le bluff du reclassement

« 297 solutions ont été trouvées » pour les ex-salariés de Daewoo de la banlieue de Longwy, expliquait la « cellule de reconversion » dans le quotidien local, le *Républicain lorrain*. Faux, a rétorqué dans le même journal Amar Bouchama, l'un des responsables de la lutte des travailleurs de Daewoo, et par ailleurs représentant des salariés dans cette cellule de reconversion, qui a donné des précisions : « Sur les 533 employés, 74 ont décroché un CDI, mais seulement 10 ont été aidés par le cabinet ». La différence, c'est que la cellule compte comme des « solutions » les CDI, les CDD, les missions d'interim et les formations !

Comme toutes les officines privées qui font leur beurre sur les licenciements, la société chargée de gérer les « reconversions », BPI, est payée aux résultats : tout salarié sorti d'une manière ou d'une autre du congé de conversion, même par un contrat d'interim, est considéré comme reclassé. Ce qui permet d'encaisser les subventions publiques à la reconversion !

BPI n'a rien d'une petite entreprise : elle emploie mille consultants, possède cinquante bureaux dans dix pays d'Europe, ainsi qu'au Brésil et au Maroc. En 2003, elle a fait un chiffre d'affaires de 90 millions d'euros. Pour le reclassement des Daewoo, BPI n'a absolument pas respecté ses engagements. Dans le contrat qui la liait aux pouvoirs publics, BPI affirmait que la cellule serait composée de quinze salariés pendant les douze mois de fonctionnement : seulement cinq ont été présents à temps plein, quatre n'ont jamais été vus à Longwy et six sont venus de quelques semaines à quelques mois.

BPI devait également fournir aux licenciés l'accès à des ordinateurs : un seul

était disponible à l'accueil... soit un pour 500 licenciés ! Les anciens de Daewoo n'ont pas vu non plus la couleur des téléphones, fax, photocopieuses ou salle de réunion promis. Les offres d'emplois que proposait BPI reprenaient celles de l'ANPE.

Cela n'empêche pas des responsables ce cabinet, dans la presse locale, de faire la leçon aux travailleurs qui n'ont pu trouver une « solution ». « Ce sont souvent des personnes qui ont des exigences en terme de salaire et qui connaissent mal les règles du jeu du marché du travail », expliquait même une chargée d'affaires. On aimerait savoir combien elle est payée pour raconter de telles insanités.

Daewoo avait reçu 68 millions d'euros des pouvoirs publics pour installer trois usines en Lorraine. Elles sont aujourd'hui toutes fermées. Et comme les caisses étaient vides, la fermeture, elle aussi, a été prise en charge en totalité par l'État, le Conseil régional et le Département.

Le plan « social » prévoyait 2 134 euros par salarié pour la mise en place de la cellule de reclassement, des congés de conversion avec prise en charge de 65 % des salaires pendant un an, un million d'euros de l'État pour des actions de formation, et deux millions versés par la Région pour des « mesures d'accompagnement ».

Il n'est pas venu à l'idée des pouvoirs publics de demander des comptes au fondateur du groupe, grand ami de Chirac et de l'ex-président du Conseil régional Gérard Longuet. Ce ne serait pourtant pas difficile : il a fui la Corée où il est poursuivi pour la banqueroute de Daewoo et coule actuellement des jours heureux dans une villa de milliardaire... sur la Côte d'Azur.

Ouverture des usines comme fermeture, les pouvoirs publics n'ont pas été regardants sur l'utilisation des fonds publics. Les travailleurs, eux, restent sur le carreau.

• Peugeot-Citroën – Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

Les temps modernes

Depuis le 19 avril, de nouveaux horaires sont entrés en vigueur à l'usine Peugeot-Citroën de Saint-Ouen, en banlieue parisienne. Dans cette usine d'emboutissage, tous les travailleurs postés (2 x 8, nuit permanente et VSD vendredi-samedi-dimanche) voient leurs temps de repas supprimés ou, plus sournoisement, dits « déplacés en fin d'équipe ».

Cela se fait déjà dans nombre d'entreprises, notamment de l'automobile. Mais à l'usine de Saint-Ouen, du fait des horaires des transports en commun de la région parisienne, l'équipe du matin ne peut pas commencer avant 6 h 15. Cela déplace l'heure du repas du midi chez soi à 14 heures ou plus, et celui du soir à 22 h 30 ou plus !

Il ne reste plus dans la journée que deux pauses de 10 et 11 minutes le matin, 10 et 15 minutes le soir. Ceux

qui veulent manger un peu au travail ont donc 11 minutes le matin et 15 minutes le soir, la cantine ayant été supprimée le soir.

Toutes les équipes successives se chevauchent pendant un quart d'heure pour « ne pas arrêter les machines ». Un « briefing » avec le chef précède la « passation des consignes ». Dans certains ateliers, les ouvriers doivent même remplir une « checklist » avec leur doubleur sur l'état du poste de travail.

L'équipe de nuit doit travailler 9 heures 10 minutes d'affilée, de 21 h 20 à 6 h 30 sur 4 nuits. Puis, l'équipe de VSD, de nuit pour l'occasion, prend le relais. L'horaire de nuit est illégal, l'inspecteur du travail l'a signalé, mais la direction prétend pouvoir y déroger.

Le but de l'opération pour le patron, c'est deux heures de production gagnées par jour. Pour les ouvriers, c'est la fatigue, l'énerverment, le

casse-croûte pris dans l'atelier tous les jours. La direction a aménagé des salles dites UEP (Unités Élémentaires de Production) avec frigo, évier et micro-ondes pour prendre des « en-cas ». Mais ces salles donnent toutes sur les bureaux des chefs et elles sont très peu utilisées. Et de toute façon, en 11 ou 15 minutes, on n'a pas le temps de se préparer quoi que ce soit. Des distributeurs de sandwiches et d'en-cas genre autoroute ont été rajoutés, mais à certaines heures, il faut y faire la queue.

Déjà, après deux semaines de ce fonctionnement, ceux qui trouvaient certains avantages à quitter l'usine plus tôt constatent qu'on ne peut pas travailler sans manger correctement.

Il y a soixante-dix ans, Charlie Chaplin avait déjà décrit cela. Aujourd'hui « les temps modernes » sont toujours là et on en est à supprimer les cantines...

• Alstom - La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

La grève prend fin après sept semaines

Les travailleurs d'Alstom La Courneuve, en grève depuis le 8 mars pour s'opposer à la quasi-fermeture de l'usine, ont repris le travail sept semaines après, le lundi 26 avril.

Ils avaient décidé de la reprise vendredi 23, alors qu'une réunion tripartite était organisée par la direction départementale du travail et de l'emploi à Bobigny avec les syndicats et la direction locale. Lors de cette réunion, les représentants de la direction s'engagèrent à ne prendre aucune sanction individuelle ou collective à l'encontre des grévistes. C'était l'un des points, pas le seul évidemment, auxquels ils tenaient. Quant au reclassement des 50 à 70 travailleurs encore sans solution sur les 291 suppressions d'emplois prévues, contrairement aux annonces de la presse, de la radio et de la télévision, la direction ne s'y est pas engagée formellement, elle a simplement dit en termes flous qu'elle

« ferait tout pour essayer d'y parvenir », ce qui veut tout dire... ou rien.

Les grévistes ont tenu sept semaines à un peu plus de cent à La Courneuve. Les autres travailleurs de l'usine ou du groupe ne se sont pas joints à eux, malgré leurs tentatives pour populariser et étendre la grève et la sympathie qui s'exprimait à leur égard. Mais à cent, ils ont imposé des reculs à la direction.

Dès la deuxième semaine de grève, les mesures d'âge sont passées de 57 ans à 55 ans pour tous les travailleurs du groupe concernés par le plan Kron, le PDG d'Alstom. Les revenus des bénéficiaires avoisineront 80 à 90 % du salaire net jusqu'à l'âge de la retraite. De plus, à La Courneuve, ces mesures d'âge seront étendues aux autres établissements du site, ce qui libérera des emplois et permettra des reclassements pour les moins de 55 ans dont l'emploi est supprimé.

Dans les projets de la direction, l'usine de La Courneuve devait disparaître. Elle subsistera au travers d'une extension de l'activité après-vente, ce qui devrait permettre des reclassements en plus grand nombre.

Ainsi, de recul en recul, difficilement arrachés à la direction qui a attendu six semaines pour commencer à discuter avec les grévistes, il reste à La Courneuve 50 à 70 travailleurs dont l'emploi n'est pas garanti par un engagement de la direction. C'est dans ces conditions que la reprise a été votée, le piquet de grève levé, avec le sentiment de ne pas avoir complètement réussi.

Au nombre qu'ils étaient, les grévistes ont défié la direction d'un groupe industriel parmi les plus importants du pays. Un groupe que les PDG successifs, les Tchuruk, Suard, Bilger, ont mené à la situation financière d'aujourd'hui, situation que le dernier PDG en date, Patrick Kron, prétend vouloir redresser

sur le dos des travailleurs. Ces gens-là n'assument pas les conséquences de leur gestion, il les font payer aux salariés. Alstom a obtenu, il y a quelques mois, une première aide de l'État d'une valeur de 3,2 milliards d'euros, et tout récemment, Sarkozy s'est dit prêt à remettre la main à la poche. Mais rien ne concerne le sort des travailleurs menacés d'être privés d'emploi et de ressources. Pour ces gens-là, « le redressement du groupe », c'est uniquement celui des actionnaires et des banquiers.

C'est aussi contre cela que les travailleurs se sont dressés. Un sentiment de fierté les animait lundi matin 26 avril à la reprise du travail. Il sont passés se saluer mutuellement avant de rejoindre leur poste à l'atelier ou au bureau. Et la maîtrise s'est tenue prudemment à distance.

Durant ces sept semaines de conflit au coude à coude, ils ont appris à se connaître, se découvrant parfois dans les bons et les

moins bons moments.

Le lundi midi, alors que la cantine ne refonctionnait pas encore, des repas ont été livrés aux ex-grévistes par la municipalité PCF de La Courneuve, comme elle l'a fait durant plusieurs semaines pendant la grève. Ce repas pris tous ensemble dans un local du CE a prolongé l'esprit de la grève. Quand ceux des bureaux sont arrivés, ils ont été applaudis par ceux des ateliers. Comme pendant la grève, il y a eu des prises de parole et des applaudissements, des discussions parfois animées ; bref les liens créés par la grève sont bien solides.

Cette ambiance est de bon augure pour continuer à faire pression sur la direction quand viendra le règlement des cas individuels restés en suspens. Ces sept semaines-là restent des moments formidables pour tous.

Correspondant LO

• Rhodia Saint-Fons (Lyon)

Grève au centre de recherche

Judi 22 avril, le centre de recherche de Rhodia Saint-Fons, qui compte 450 personnes, était en grève toute la matinée. Les grévistes, qui représentaient 90 % des effectifs, se sont relayés au piquet de grève, devant la porte, pour exprimer leur colère contre le plan de restructuration de l'entreprise.

Des annonces de suppressions de postes ont déjà été transmises : 132 pour la recherche à Rhodia, dont 55 à 60 à Saint-Fons. Ce plan fait partie de celui, plus vaste, d'un millier de suppressions de postes dans les entreprises Rhodia en France. Ce sont surtout les bureaux qui sont touchés.

Et la direction qui avait, dans un premier temps, dit (et même signé) qu'il y aurait des reclassements internes et des mesures d'âge, parle maintenant de licenciements.

C'est sur le dos des salariés que la direction veut régler ses

problèmes internes. Rhodia est la vache à lait des banques, des gros actionnaires, des spéculateurs financiers, qui participent tous au racket des bénéficiaires du groupe, avec le soutien et l'accord tacite des dirigeants de Rhodia.

C'est ainsi, par exemple, qu'un milliard d'euros viennent d'arriver pour l'augmentation du capital. Sur cette somme, 830 millions serviront une nouvelle fois en remboursements divers et variés à tous ces derniers.

Et plus il y aura de suppressions de postes, plus ces prédateurs s'en mettront dans les poches.

Les salariés de Rhodia redescendent dans la rue le 11 mai dans le cadre d'une journée d'action de la fédération CGT de la chimie.

Ils veulent exiger aucun licenciement et aucune mutation arbitraire. S'il y a de l'argent à trouver, il n'y a qu'à puiser dans les fortunes que Rhodia a contribué à faire prospérer.

• Hôpital de La Timone (Marseille)

Les faux pas de la direction de Penauille

Les travailleurs de la société Penauille, qui nettoient une partie des hôpitaux de Marseille, étaient en grève depuis plus de cinq semaines à Sainte-Marguerite et à La Timone. Leurs revendications portaient sur des embauches, afin d'être moins écrasés par les charges de travail, et sur la nécessité d'avoir du matériel et des tenues de travail pour effectuer leur service.

La grève devait prendre fin le 21 avril. Un protocole d'accord avait été proposé aux grévistes, qui l'ont accepté : deux employés passaient en embauche définitive, d'autres avaient leur quota d'heures augmenté, ce qui permettait de répartir le travail un peu mieux. D'autre part la direction s'engageait à fournir les tenues et le matériel, c'est-à-dire des produits de nettoyage et des serpillières ad hoc.

Mais si à l'hôpital de Sainte-Marguerite le travail reprit, il n'en fut pas de même à l'hôpital de La Timone car le protocole d'accord n'était absolument pas

respecté par la direction de la société Penauille.

Le premier jour de la reprise les produits n'étaient pas dans les chariots, les tenues promises étaient absentes et l'attitude du responsable de site exécrable. De sa propre initiative, celui-ci avait décidé de destituer deux

kit de nettoyage, le responsable refusait d'ouvrir le local. Le protocole de reprise de travail précisait bien pourtant, dans une annexe, le contenu obligatoire des chariots de nettoyage.

Cette attitude désinvolte a choqué jusqu'à la direction de l'hôpital. La direction locale de



chefs qu'il jugeait trop favorables aux grévistes !

Pour continuer, ce responsable arrivait systématiquement en retard presque tous les matins, faisant attendre les nettoyeurs. Il les interpellait alors grossièrement en leur demandant s'ils étaient ou pas en grève. Et lorsque ceux-ci demandaient l'application du protocole en ce qui concerne le

Penauille est particulièrement agressive, puisqu'elle ne tolère pas que les travailleurs demandent au minimum le respect de ce qui est signé.

Le travail n'a donc pas repris le lundi 21 avril à l'hôpital de La Timone, uniquement du fait de l'attitude de ce responsable de site. La direction de l'hôpital, présente, a dû elle aussi constater la défection de Penauille.

• Fermeture de l'usine D'Aucy – Le Plessis-Belleville (Oise)

Les patrons ont dû payer plus que prévu

L'usine de conserves du Plessis-Belleville, dans l'Oise, propriété du géant de l'agro-alimentaire D'Aucy-Cecab, va fermer ses portes à la fin du mois d'avril. Ce sont 135 salariés permanents et 200 saisonniers qui se retrouvent ainsi victimes de la soif de profit des actionnaires de ce groupe de plus de 6 000 salariés, dans le peloton de tête de sa spécialité. En effet, comme l'ont annoncé froidement les actionnaires, cette fermeture permettra, en répartissant sur quelques autres usines le travail qui y était réalisé jusque-là, d'économiser des investissements et d'accroître les bénéfices.

Seulement cette fermeture ne s'est pas passée comme l'avaient prévu les patrons, et les salariés se retrouvent au final avec des garanties bien supérieures à ce qu'on se préparait à

leur donner il y a seulement quelques semaines. Ce sont les travailleurs eux-mêmes, ceux de la base, qui ont « troublé la fête », c'est-à-dire le scénario mis au point par les patrons du groupe avec l'appui de certains délégués et responsables syndicaux.

Fin décembre 2003 et début janvier 2004, toute la procédure légale était menée au pas de course par la direction, avec l'appui sans faille du délégué syndical CFDT, seul syndicat représenté dans l'usine depuis de nombreuses années. À peine ouvertes, les différentes étapes des procédures légales étaient refermées par la direction et les délégués, et un accord était même signé qui prévoyait la fermeture en mars, quasiment sans aucun droit, et sans que le groupe D'Aucy-Cecab soit impliqué.

Mais à vouloir être trop gourmands, les patrons de D'Aucy ont provoqué une réac-

tion spontanée des ouvrières et des ouvriers. Ceux-ci se sont dressés contre ce que leur patron leur préparait et contre les délégués qui l'appuyaient et contre l'accord signé dans leur dos. Une grève s'est développée dont les ouvriers de l'entretien ont été le moteur. Le personnel a très majoritairement exigé de la CFDT l'annulation de l'accord et qu'elle enlève son poste au délégué syndical signataire. Au cours d'une assemblée regroupant 120 personnes, un comité de défense regroupant les plus engagés a été mis sur pied. La CFDT a été obligée de démettre son délégué syndical.

Les salariés ont continué à exercer leur contrôle sur les délégués. Ils ont empêché la tenue des réunions de Comité d'entreprise que la direction programait, avec un temps l'aval des délégués, en visant la fermeture accélérée de l'usine. Par ailleurs, l'ancien délégué syndical restant dans l'usine et

continuant son travail au service de la direction a été obligé de partir définitivement en congé de longue durée.

C'est ce comité qui, après se l'être procuré, a lui-même publié et distribué au personnel le projet de plan social que la direction concoctait en secret avec les délégués, ces derniers refusant de le communiquer au personnel. Ce fut cette révélation qui provoqua une nouvelle crise dans l'usine et mit par terre tout ce qu'avait prévu la direction. Le personnel demandait l'implication du groupe et des garanties exceptionnelles.

Au bout du compte, la CFDT a fini par assigner la direction et le groupe D'Aucy en justice. Le tribunal de Senlis a alors proposé la nomination d'un médiateur. La direction du groupe D'Aucy-Cecab a accepté. Cette fois elle décidait de s'impliquer et de négocier en son nom la mise au point d'un accord, comme le réclamaient

les salariés.

L'accord garantit finalement 7 mois de congé de reclassement payé à 100 %, en plus de deux mois de préavis ; le groupe était même prêt à accorder deux mois de plus. Des propositions de reclassements supérieures aux licenciements sont faites, mais qui sont dans les autres usines du groupe, dont la plus proche est à plus de 100 kilomètres. Des avantages et primes sont accordés aux saisonniers, alors qu'ils étaient exclus totalement du plan initial. Il y a également des indemnités extra-légales.

Au final, même si les travailleurs de D'Aucy n'ont pu empêcher la fermeture de leur usine, ils ont pu par leur mobilisation, leurs réactions et leur vigilance obliger leurs patrons à payer plus qu'ils n'auraient souhaité. Et dans la région, cette lutte, un peu hors norme, a été ressentie avec sympathie, comme un point marqué par les travailleurs.

• Total -Atofina – Villers-Saint-Paul (Oise)

Une incurie criminelle à l'origine de deux explosions

À l'usine Atofina (groupe Total) de Villers-Saint-Paul, près de Creil, deux incidents graves ont eu lieu dans un même atelier qui fabrique du formol et de la colle industrielle.

Dans la nuit du mercredi au jeudi 22 avril, une explosion a fait vibrer l'atelier, entendue à plusieurs kilomètres à la ronde. Les dix disques de ruptures – sortes de soupapes de sécurité – de la chaîne de production ont sauté. Les couvercles protégeant ces disques ont été projetés avec une violence telle que des morceaux se sont enfoncés dans le toit en tôle de l'atelier. Les origines de l'incident n'étaient pas connues, mais déjà la direction appelait en urgence les sous-traitants pour réparer... en vue d'un redémarrage ! Et avant même que les lavages de rigueur soient effectués, la hiérarchie fit ouvrir les appareils, répandant ainsi un produit toxique et lacrymogène qui a fortement incommodé tous ceux qui travaillaient dans l'atelier.

Le samedi suivant, l'unité

était redémarrée sans même que l'on en sache davantage sur l'origine de l'explosion. La direction s'est juste fendue d'un courrier à la Drire (administration qui est censée surveiller les installations à risques, et notamment les sites classés Seveso 2 comme c'est le cas de l'usine de Villers-Saint-Paul) pour lui signaler l'incident... et d'un autre courrier pour l'avertir du redémarrage. Elle s'est aussi passée de l'autorisation du CHS-CT (Comité d'Hygiène et Sécurité-Conditions de Travail) qui ne voulait pas être associé à cette irresponsabilité. À juste titre, car le jour même se produisit une nouvelle explosion, avec les mêmes conséquences, là encore uniquement matérielles heureusement. À un quart d'heure près, il aurait pu y avoir une victime présente sur les lieux. De plus, la chaîne de production voisine, atteinte elle aussi, ne s'est pas mise en sécurité pour une raison... inconnue. C'est seulement à

ce moment-là que la direction s'est convaincue qu'il fallait arrêter les deux lignes de production et comprendre ce qui se passait.

Pourtant, depuis des mois le personnel avait fait remarquer des conditions de fonctionnement anormales, alors que cette unité de production n'a même pas deux ans. Elle est surveillée et commandée par un système informatique dernier cri mais les capteurs qui contrôlent l'installation ne valent rien s'ils ne sont pas entretenus. Or la direction fait des économies sur la maintenance.

Même si, fort heureusement, ces deux explosions n'ont pas eu les conséquences des accidents mortels d'AZF à Toulouse ou de la raffinerie de la Mède, elles prouvent encore une fois l'incurie criminelle de la direction de Total-Atofina, prête à faire passer la recherche de toujours plus de profits avant la sécurité et la vie des travailleurs.

• Centre de tri J.J. Bosc Bordeaux

En grève contre les suppressions d'emplois

Depuis quelques semaines, la direction du centre de tri J.J. Bosc de Bordeaux essaie de faire passer son plan de réorganisation dont l'objectif principal est de supprimer sept emplois sur les 680 du site, prenant prétexte que le courrier dit « export » n'est plus trié au centre mais en région parisienne. Cette réorganisation vient après d'autres suppressions d'emplois et tout le monde sait que la direction a dans ses cartons un plan contre les brigades de nuit.

Alors, le lundi 19 avril, lors d'une heure d'information syndicale CGT et SUD, la brigade de 14 h 30-21 h 30 vota la grève pour le lendemain, pour au moins marquer le coup. Le lendemain, il y avait 26 grévistes. Ils provoquèrent une assemblée générale dans la brigade suivante, la 17 heures-24 heures qui, elle aussi, décida de débrayer, à 30 sur 40, et les grévistes des deux

brigades réunies attendirent la brigade de nuit provoquant alors une nouvelle assemblée générale, qui décida, elle aussi, la grève. Sur un effectif de 154 à cette heure-là, 118 travailleurs étaient ainsi en grève.

Lors du rassemblement devant l'entrée du centre, on vit la direction, fidèle à ses habitudes, dépêcher un huissier pour faire constater que des containers se trouvaient devant l'entrée des camions et tenter de les faire dégager par les grévistes. Sans succès évidemment !

Cette journée de grève n'a pas suffi à faire reculer la direction. Mais les grévistes étaient satisfaits d'avoir au moins marqué le coup tous ensemble au travers des différentes équipes. Cette journée montre que les plans de réorganisation ne se passeront pas comme la direction le prévoit.

• **Merck-Santé (Lyon)**

Grève contre la fermeture du site Lacassagne

Fondée en 1942, la société Lyonnaise Industrielle PHarmaceutique (Lipha) a été achetée par le groupe Merck KgaA (Allemagne) qui est devenu un des leaders mondiaux pour le diabète avec un de ses principaux produits, le Glucophage.

Le 10 juillet 2003, le groupe Merck-Santé, cinq usines et un siège en France, annonçait un projet de restructuration comprenant une baisse d'effectifs et la fermeture du site de Lacassagne qui comprend un Centre de recherche (157 personnes) et une usine de production (152 personnes).

D'emblée les salariés de Merck-Santé Lyon Lacassagne se sont mobilisés avec ceux de l'usine de Meyzieu

assez proche. Ils ont manifesté plusieurs fois dans les rues de Lyon, rencontré les élus locaux et sont même allés au ministère de la Recherche. Ils se sont également rendus à Darmstadt, siège de Merck KgaA, où ils ont manifesté avec des salariés allemands du syndicat IG BCE.

Dans un contexte de résultats bénéficiaires (83 millions d'euros en 2002), d'un chiffre d'affaires en progression de 141 % et d'une distribution de 1 million d'euros aux actionnaires en cinq ans, les salariés refusent cette restructuration à des fins boursières qui entraîne la fermeture d'un site promis à une opération immobilière.

Le 22 avril dernier, jour du Comité central où la direction devait développer des mesures dites sociales, d'accompagnement ou de reclassement,

selon la formule consacrée, la majorité du personnel de Lacassagne, environ deux cents personnes, rejointes par les salariés de Meyzieu, a décidé de fermer le portail et de rester devant l'usine.

La direction, sur le trottoir, a rapidement fait appel à un huissier pour mettre la pression. Personne ne s'est laissé intimider et la grève a même continué le lendemain. Les salariés savent qu'il sera dur de lutter seuls contre les choix d'une multinationale du médicament, c'est la raison pour laquelle ils ont participé à de nombreuses manifestations avec les chercheurs, avec les « Rhodia » notamment. Et ces deux jours pourraient bien en préparer d'autres car ils ne sont vraiment pas décidés à se laisser plumer.

• **Impress (ex-Férembal) - Roye (Somme)**

Ras le bol du profit et des licenciements

La direction de Impress (ex-Férembal) a annoncé, lors du Comité central d'entreprise du 14 avril, 48 licenciements sur les 250 ouvriers que compte l'usine de Roye dans la Somme.

La direction, qui allie la provocation au mépris, appelle ce plan : « Sauver Roye ». Elle a osé dire que si les ouvriers acceptaient de ne prendre que quinze jours de congés au lieu d'un mois en août, il y aurait cinq licenciements en moins. C'est le même directeur de l'usine qui, en 2003, s'était offert une page entière dans le journal local, *Le Courrier Picard*, pour expliquer que... l'usine allait s'agrandir et créer des emplois !

L'usine fabrique des emballages pour conserves alimentaires ainsi que des emballages industriels. Férembal, qui sous ce nom comprend cinq usines, a longtemps appartenu à un trust américain avant d'être progressivement racheté par

des fonds de pension anglais. Aujourd'hui, ce groupe, du nom d'Impress, fabrique 23 % du marché de l'emballage industriel en Europe.

Impress n'en est pas à son coup d'essai puisque le groupe a fermé une usine de 100 personnes en Allemagne et licencié 124 personnes sur deux autres usines en Angleterre et en Allemagne.

Aujourd'hui, l'objectif de la direction est de réorganiser sa production d'emballage industriel pour l'Europe. Ainsi, deux presses de l'usine de Roye partiraient vers son usine d'Italie du Nord. Et comme son culot est sans borne, la direction nous explique tranquillement qu'elle veut atteindre dans un premier temps 7 % de rentabilité sur l'usine. C'est donc pour cela qu'une partie d'entre nous devraient connaître le chômage, pour nourrir une poignée d'actionnaires !

Eh bien il n'en est pas ques-

tion. Si la direction veut des bénéfices, nous, nous voulons notre paye, tous les mois et pour tous !

• **Fonderie Valfond Douvaine (Haute-Savoie)**

Les capitalistes doivent payer !

Le 5 avril dernier, le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé la cession de la fonderie Valfond-Douvaine en Haute-Savoie au groupe Rencast, société industrielle de fonderie d'aluminium sous pression, société récemment créée par d'anciens dirigeants du groupe Valfond à partir de quelques usines du groupe, dont celles de Thonon et d'Allinges, également en Haute-Savoie.

Cette reprise ne se fait pas gratuitement car ce sont déjà les travailleurs qui payent le prix fort, avec dans l'immédiat une cinquantaine de licenciements (sur 130 salariés encore à l'usine) exigés par Rencast pour la reprise de Douvaine. Mais de plus l'argent public est encore mis à contribution puisque la toute récente communauté de communes du Bas-Chablais (créée en décembre 2003) a été sollicitée pour acquérir les terrains pour 600 000 euros et les mettre à la disposition de Rencast pour un loyer mensuel défiant toute concurrence sur la région ! Il faut savoir que Valfond-Douvaine, au travers d'allègements, d'aides et moratoire divers, a déjà bénéficié de plus de 1,6 million d'euros d'argent public alors que, dans la même période de 2003, une cinquantaine d'emplois étaient déjà supprimés par des fins de CDD, des licenciements individuels plus ou moins négociés !

Derrière tout cela, il y a tout un imbroglio financier qui dure depuis des années (voir article dans *LO* n° 1855) avec au départ 13 000 salariés dans le groupe Valfond, des usines un peu partout en France et en

Europe. Michel Coencas, qui était à la tête du groupe, s'est vu depuis condamner pour malversations financières et interdire de gestion d'entreprise. Puis ce fut la reprise du groupe par le géant financier Union de Banques Suisses (UBS) en 1999, dans des conditions pour le moins « curieuses » car le prix de la reprise, payé cash, était complètement démesuré et UBS ne pouvait l'ignorer...

Depuis, UBS se débarrasse les unes après les autres des usines du groupe, laissant à chaque fois des travailleurs sur le carreau et des localités dans le désastre, tout en n'oubliant pas de ponctionner au passage les finances publiques puisque, en 2002, l'État a accordé un moratoire sur les dettes fiscales et sociales de 40 millions d'euros !

Inutile de dire que, dans ce contexte, la récente création du « repreneur » Rencast, bénéficiant comme par miracle de la confiance de banques et des pouvoirs publics alors que les carnets de commandes sont bas, apparaît comme une dernière manœuvre d'UBS pour laisser à d'autres le soin de liquider complètement les usines et ainsi se laver les mains du sort des travailleurs !

Ceux-ci n'ont aucune raison de se laisser faire car le sort des licenciés de Douvaine dans les semaines qui viennent (virés avec rien !) risque d'être vécu ensuite par tous les autres, et cela alors qu'un géant financier comme UBS (mais aussi les « donneurs d'ordres » parmi lesquels on trouve Renault et Peugeot) aurait largement de quoi assurer l'avenir des travailleurs de Valfond.

• **Unichips Flodor - Péronne (Somme)**

Arrêter le plan du patron

Quatre-vingt licenciements sont annoncés à l'usine Unichips-Flodor de Péronne, qui compte 200 travailleurs. La direction a le culot d'appeler cela « plan d'adaptation ». Pour elle, comme pour tous les patrons, s'adapter signifie que les ouvriers n'ont plus le droit de vivre ! Tout cela parce qu'elle a décidé d'aller gagner de l'argent ailleurs.

La direction voudrait faire croire que ces licenciements sont nécessaires à cause des pertes de 2002 et 2003. Mais depuis 1991, l'année où Uni-

chips est devenu propriétaire de l'usine, que sont devenus les bénéfices accumulés année après année ?

Tout le monde s'attendait à quelque chose après le déménagement clandestin, le 21 août 2003, de plusieurs machines, et en particulier de la grosse friteuse qui fabriquait les chips, la principale production. Depuis ce mois d'août, l'usine tourne sous la menace permanente des licenciements, le renvoi total des saisonniers, le départ des productions dans les autres usines

du groupe et le mépris le plus total de la direction ; elle n'a cessé de souffler le chaud et le froid, les jours de chômage ou, au contraire, le refus des congés parce qu'il y aurait des commandes à honorer !!!

La menace s'est faite maintenant plus précise. La direction voudrait en finir vite. Pourtant, il faudra qu'elle passe par la procédure normale, même si cela ne changera pas ses plans. En tout cas la menace est trop grave pour la laisser passer sans réagir.



29, 30 et 31 mai à Presles (Val-d'Oise) Un rendez-vous à ne pas manquer, **la fête de Lutte Ouvrière**



Cette année, plus encore que les années précédentes, notre fête, qui se tiendra les 29, 30 et 31 mai, sera un grand rassemblement politique : elle aura lieu en pleine campagne électorale des élections européennes. Le scrutin se tiendra en effet moins de quinze jours plus tard : le dimanche 13 juin. Les listes communes LO-LCR y participeront.

Notre camarade Arlette Laguiller prendra la parole au cours de la fête. Et, comme il n'y a pas de communisme sans liberté, notre fête donne aussi la parole à bien d'autres groupes politiques de France, mais aussi de différents pays d'Europe, des États-Unis ou des Caraïbes, que vous pourrez retrouver dans la Cité Politique.

Les occasions de s'instruire et d'échanger des idées ne manquent pas à la fête. On y trouve des expositions politiques et scientifiques, plusieurs librairies, un Forum du livre. Des auteurs, des militants viennent débattre, présenter leurs livres ou leurs activités sur des sujets variés et intéressants.

Un Chapiteau scientifique offre l'occasion de s'initier à différents aspects de la science, par l'intermédiaire d'expositions scientifiques ou de conférences animées par des personnalités.

On pourra ainsi suivre une histoire (critique !) des religions au cours du spectacle animé « Sciences on tourne ».

Ceux qui connaissent notre fête le savent déjà, et tous ceux qui y viendront pour la première fois le découvriront avec délice, une large place est faite aux spécialités culinaires régionales, nationales et même internationales. En sortant de table, on n'aura que l'embarras du choix entre les nombreux spectacles gratuits qui se déroulent sur les trois scènes et dans les allées de la fête.

Pour les amoureux des salles obscures, la fête constitue une occasion de voir ou revoir dans un des deux cinémas gratuits, les films, récents ou pas, qu'ils n'auraient pas eu le plaisir d'apprécier pendant l'année.

Un dernier mot pour les enfants, qui sont les rois de la fête : la crèche accueille les tout-petits et la Place aux jeunes les plus grands. Enfin, pour tous les autres, les stands de jeux de la fête sont à eux. Ils peuvent y faire preuve d'astuce et d'énergie. Une « carte orange » permet de jouer à un prix modique.

Alors sans hésitation, pour un week-end de la Pentecôte réussi, varié et riche en découvertes, une seule direction, le parc de Presles, les 29, 30 et 31 mai 2004.

Au grand podium

• Samedi

NO WATER PLEASE
Fanfare Ska Funk Afro-cubain

JAMAÏT
« De verre en vers »
Chansons

Richard BOHRINGER & le groupe AVENTURES
« C'est beau une ville, la nuit »
Voyage musical

• Dimanche

LES SZGABOONISTES
Musette punk manouche

Hubert-Felix THIÉFAINE
« En solitaire »



• Lundi

GUSTAVE PARKING
« Mes meilleurs morceaux : le best-off »
Humour

RAÚL PAZ
Musique cubaine – Salsa



Au théâtre de verdure

LA COMPAGNIE JOLIE MÔME dans son spectacle de chansons Cabaret

MAMANE « One Mamane show » humour

HAPPY TAX PLAYERS Rock funk tendance rigolote

LA CANAILLE Rap acoustique

TRÉVIDY Chansons

LES ONGLES NOIRS Chanson française festive

MÈ-SAGES Soul, jazz, blues

À Jazz city

TRANSDANCE (Jef Sicard, Akilegajo, Serge Marne et Raymond Doumbé)

BREAKFAST BLUES (blues session ouverte à tous)

RICHARD RAUX & PASCAL BIWALSKY BIG BAND

QUARTIER LIBRE (Aly Beziat, Max Robin, Philippe Mallard, Pierre Jacquet)

et beaucoup d'autres...

Des navettes gratuites pour venir à Presles

Des navettes de bus, gratuites, partent de Saint-Denis pour la fête toutes les vingt minutes environ. Nous les conseillons fortement, car le stationnement dans le petit village de Presles est difficile.

Ces navettes vous attendent à la sortie du métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne numéro 13), et non plus au métro Porte-de-La-Chapelle comme dans le passé.

Et la carte d'entrée ?

Vous pouvez acheter dès maintenant la carte d'entrée pour les trois jours auprès de nos militants ou bien en envoyant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière à notre journal (LO BP 233 - 75865 Paris Cedex 18). Achetée à l'avance, la carte coûte dix euros. Elle coûtera quinze euros sur place.

d'acheter à l'avance des bons qui servent à toutes les dépenses pendant les trois jours de notre fête. Achetés quatre euros, ils vous donneront un pouvoir d'achat de cinq euros, soit une ristourne de 20 %.

Rappelons que l'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans

De même, il est possible